Assemblée Législative
Guill Amyot

26e année—Numéro 270 MONTREAL VENDREDI, 1er AOUT 1884 Deux cents le numéro

ABONNEMENTS

Ville - - - - $6.00 d'avance
Campagne - - $5.00 "
Etats-Unis - - $5.00 "

La Minerve

ANNONCES

Par ligne, 1re insert. - 10 cents
Insertions subséquentes, 5 cents
A LONG TERME, CONDITIONS SPECIALES

Publiée par la COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE LA MINERVE - - JOSEPH TASSÉ, Directeur

BULLETIN

La conférence égyptienne s'est réunie hier, à Londres.

Plusieurs cas de choléra ont été signalés en Espagne.

On appréhende une rupture entre le Vatican et le Buenos-Ayres.

Les troupes d'El-Mahdi ont essuyé une nouvelle défaite ces jours derniers.

Le procès de trois dynamitards irlandais s'instruit actuellement à Londres.

La récolte, disent les dépêches, a la plus belle apparence dans le Minnesota, le Dakota et le Kansas.

Le docteur américain Cornelius Heiz, vient d'être créé commandeur de la Légion d'Honneur pour les services qu'il a rendus à la science.

De nouvelles bagarres viennent d'éclater entre Français et Allemands, à Cronstadt, cette fois.

La paix est définitivement faite, paraît-il, entre la France et la Chine. Cette dernière aurait consenti à payer une indemnité de guerre de $7,280,000.

A TRAVERS MONTREAL

LE CHAMP DE MARS—On achève d'orner de magnifiques gazons le terrassement du Champ de Mars, près de la rue Craig.

BAIN DE L'ILE—Le bain de l'Ile Sainte-Hélène, que la corporation vient de faire placer en cet endroit, sera ouvert aujourd'hui au public.

PAS DE QUORUM — Une assemblée du comité des finances avait été convoquée pour hier après-midi, mais a été ajournée faute de quorum.

VACANCE—M. le chef de police est en vacance depuis quelques jours : il vient tout de même chaque jour passer quelques heures au bureau.

AU RECORDER—Sur une quinzaine de prisonniers qui ont comparu, hier matin, au Recorder, il y avait six femmes habituées de la police et la plupart arrêtées pour ivresse.

PÉLERINAGE—Le pèlerinage des fidèles de l'église Saint-Pierre à la chapelle de Sainte-Anne de Beaupré aura lieu samedi après-midi, sous la direction de M. l'abbé Lefebvre, à bord du " Canada."

RETOUR A LA SANTÉ — M. l'abbé I R Chaput, autrefois vicaire à Saint-Henri de Montréal est parfaitement rétabli d'une maladie, qui le retenait depuis plusieurs mois. Il vient d'être nommé chapelain de l'hospice Saint-Joseph de la rue Mignonne, Montréal.

ACCIDENT—Une femme du nom de Johanna Hayes, domiciliée rue Eleonor, No 15, est tombée en bas d'une fenêtre où elle était assise et s'est brisé une jambe. Le Dr Leprohon, appelé pour la soigner, l'a fait transporter à l'hôpital-général.

MAUVAIS CHEMIN—Nous croyons que l'endroit le plus en mauvais état de toutes nos rues se trouve à Hochelaga, près du pont du Pacifique et en face du dépôt des chars urbains. Il y avait là, avant-hier, assez de boue pour s'embourber, et c'est toujours comme cela après la pluie.

IMPORTANTE CONSTRUCTION — La " Canada Paper Co ", est à faire construire actuellement, sur la rue Craig, un magnifique bâtiment en pierre de taille pour y manufacturer ses produits. Cette belle construction est un signe de prospérité et va être un ornement pour le quartier.

CET ASILE—Des médecins de Toronto et de London doivent se joindre au comité chargé de choisir un local pour l'érection d'un asile d'aliénés. Ils iront visiter la propriété Perrault ces jours ci, et après avoir vu Lachute et la Longue-Pointe, ils feront rapport au comité général.

CONTRAT—Le contrat pour la construction d'un nouveau vapeur destiné à remplacer le " Longueuil," a été accordé par la compagnie de Navigation de Longueuil à M. Paul Lamothe, entrepreneur de navires, de cette ville.

PÉLERINAGE A LA BONNE SAINTE-ANNE—On ne doit pas oublier que c'est demain, à 5 heures p. m., que partira le pèlerinage des messieurs à Sainte-Anne de Beaupré et à Notre-Dame de Lourdes, à Québec, sous la direction du Rév Père Lefebvre, supérieur O. M. I.

ÉTRANGE—Savez-vous bien, messieurs, qu'il y a quelque chose de mystérieux là-dedans ? comment peut-il se faire que les chapeaux pour hommes, jeunes gens et enfants, se vendent aussi bon marché, il est juste de dire que cela n'arrive que chez Dubuc, Desautels et Cie, No 1617 rue Notre-Dame, là où le gros chien est à la porte.

FEU A SAINT-HENRI—Dans la nuit de mercredi, le feu a détruit les abattoirs privés de M. Bikerdike, rue Saint-Augustin, à Saint-Henri. Les pertes sont en partie couvertes par les assurances. La brigade de Sainte-Cunégonde est allée porter secours à celle de Saint-Henri.

SAINT-CHARLES—Nos concitoyens de la paroisse Saint-Charles sont à faire subir à leur église d'importantes améliorations. Le plancher supérieur a été enlevé et on le remplacera par une voûte. L'on va aussi construire des galeries de chaque côté de la nef afin de donner plus d'espace aux paroissiens, qui se trouvent trop à l'étroit pour les offices.

ANNIVERSAIRE—Mercredi, 30 courant, les Révérendes Sœurs de la Charité (Sœurs Grises), de la rue Guy, ont célébré avec pompe l'anniversaire de l'approbation de leur institution par le Saint-Siège.

A cette occasion, il y a eu grand'messe le matin et vêpre dans l'après-midi suivies du Salut du très Saint Sacrement.

M. l'abbé Bédard, du grand Séminaire, était le prêtre officiant.

RECTIFICATION—Ce n'est pas à la rue Dominion qu'un enfant a été frappé par les chars, comme l'ont annoncé les journaux, mais à la rue Fulford.

L'enfant est âgée de 3 ans et se nomme Anna Graton. Elle comme on le dit ; mais, au contraire, le médecin a espoir de lui sauver la vie, bien que ses blessures soient très graves.

NOTRE-DAME DE LOURDES — On dit que le 10 août prochain, il y aura dans ce beau sanctuaire une belle et imposante cérémonie, celle de l'ordination d'un prêtre. Le jeune lévite qui recevra l'onction sacrée ce jour-là est le fils de M. Bourassa, notre célèbre artiste dont l'habile pinceau a fait les décorations du temple qui est témoins de la consécration de son fils au service des autels.

LA BANLIEUE—La santé publique dans certaines parties des villages de la banlieue est grandement exposée par certaines eaux très sales et par des marais d'eau corrompue.

Les autorités de ces localités devraient voir à ce que chacun se mette en règle et faire observer strictement les règlements sanitaires en vigueur dans l'étendue de leur juridiction respective.

EXPÉRIENCE IMPRUDENTE—Un tonneau autrefois rempli d'esprit de vin et vide depuis quelques semaines gisait dans une cour, au coin des rues Lagauchetière et Saint-Charles Borromée. Deux gamins d'une douzaine d'années imaginèrent de mettre le feu au tonneau ; il allait faire une si belle flamme ! Vincent, le plus hardi, frappa une allumette ; Saint-Clair, son compagnon, le suivait avec intérêt ; on mit le feu et en un clin d'œil le tonneau était mis en pièces, blessant assez sérieusement les deux petits imprudents.

UN DRÔLE—Mercredi, à bord d'une des voitures des chars urbains, un passager a péremptoirement refusé de mettre dans la boîte que le conducteur lui présentait la pièce de cinq cents, le prix de passage ; il voulait la lui mettre dans la main ; mais le conducteur lui expliqua qu'il ne pouvait pas la recevoir dans sa main, c'était contre les ordres ; le passager n'en voulut pas démordre et voyant que le conducteur persistait à ne vouloir pas accepter le cinq cents dans sa main, le passager lança la pièce dans la rue.

DON—Les messieurs J. B. et Emmanuel Saint Louis, entrepreneur de Montréal, se sont montrés très généreux en léguant à la jeune paroisse de Saint Michel des Saints la somme de cent dollars pour la chapelle en construction. Ce don généreux a réjoui tous les paroissiens et surtout le missionnaire de l'endroit.

Tous remercient ces messieurs et les regarderont à juste titre comme des bienfaiteurs de la paroisse. Le curé espère entrer dans sa chapelle à la fin du mois de juillet.

MELLE AIMÉE — Melle Aimée, artiste bien connue du public de Montréal et des Etats-Unis, va débuter dans la *Comédie anglaise* aux Etats-Unis, et commencera sa tournée artistique à Troy, le 15 septembre, dans " MAM'ZELLE."

Les artistes qui l'accompagnent sont tous de première force.

La première représentation de *Mam'zelle* à New-York aura lieu le 15 décembre, au magnifique théâtre de la 5me Avenue, où l'on se sert exclusivement du piano Sohmer.—*Truend's Weekly.* 269-q

PIANO MIGNON—Nous venons de voir un piano de ce nom ; il est plus petit que tous les autres, en ébène et or, et d'une beauté incomparable. L'intérieur, qui est tout en fer, est nickelé et d'un poli absolument comme un miroir. Il est d'une richesse de son et d'une sonorité surprenante pour la grandeur du piano.

L'agence de ces magnifiques instruments a été donnée à la maison Lavigne et Lajoie, rue Notre-Dame, 1657, où dès maintenant ils sont en vente à prix extrêmement réduits. 269-q

☞**La vente à l'hôtel du Canada sera continuée, ce matin, à 10 heures. Le contenu de 36 chambres à coucher, admirablement meublées, sera vendu, ainsi que les omnibus, etc, par Thos J. Potter, encanteur**

PETITES NOUVELLES

—M. Gaudry a été nommé ces jours derniers maire de la municipalité de Saint-Louis du Mile-End, en remplacement de M. Bélonger.

—Plusieurs bouchers vont être traduits ce matin devant le Recorder pour avoir tenu des abattoirs privés.

—M. R G. J. Barnett, gérant du Crystal Palace Opera, a fait une cession de ses biens à M. James Baxter, courtier.

Excursions au Clair de la Lune

Les excursions annoncées pour hier soir, ont été forcément remises, à cause du mauvais temps. Celle de la *Patrie* aura lieu ce soir. Nous sommes sûr qu'il y aura foule.

LA COMMISSION ROYALE

Séance de jeudi avant-midi.

L'examen de M. Pageau a été repris jeudi matin.

Le témoin déclare que dans la visite qu'il a faite hier aux édifices du parlement, il s'est assuré qu'il y avait trois cent dix chaises.

M. Lacoste déclare alors qu'il n'a pas d'autre témoins à faire entendre en défense. Sur la proposition de M. Mercier, la commission s'ajourne à 2 heures p. m.

EN VACANCE

Son Honneur le Recorder est parti pour une excursion de pêche avec quelques amis. Il a été remplacé hier matin en cour par Son Honneur le magistrat Desnoyers.

SOUPÇON DE VOL

David Harmand, domicilié rue King, a été arrêté mercredi par le constable O'Kieffe, sous soupçon de vol d'argent sur la personne d'un M. McKauly, parti le même jour pour les Etats-Unis.

Vu que le propriétaire de la somme volée est à l'étranger, Harmand a été admis à caution.

Y AVONS-NOUS SONGE ?

Pendant quatre mille ans et plus, l'humanité a souffert des cors aux pieds. Il n'y avait réellement pas de remède à ce mal jusqu'à ce que le Dr Scott Putnam eût donné à l'humanité le grand extracteur des cors. Si quelqu'un souffre aujourd'hui, c'est parce qu'il manque de soin, car il a le remède sous la main. Faites usage de l'extracteur des cors de Putnam. C'est un remède sûr, prompt et sans douleur. Prenez garde aux contrefaçons. N. C. Polson & Cie, propriétaire, Kingston.

ASSOCIATION SAINT JEAN-BAPTISTE

UNE FÊTE CHEZ M. F. BENOIT.

L'Association Saint Jean Baptiste de Montréal a tenu mercredi soir à la résidence de M. François Benoit, rue Sherbrooke, son assemblée hebdomadaire ordinaire. Le lieu de la réunion est d'habitude au Cabinet de Lecture Paroissial, depuis la célébration des Noces d'Or de la Saint Jean Baptiste, mais une circonstance dont nous parlerons tout à l'heure, avait induit les membres de la société à aller demander l'hospitalité à M. Benoit.

En l'absence du président, l'hon. M. T. J. J. Loranger, M. J. B. Resther, ler vice-président de l'Association occupait le fauteuil.

Nous avons remarqué entr'autres personnes présentes, MM. J. B. Resther, président ; E. Lareau, secrétaire-général ; M. Emard, président de la section Saint-Vincent de Paul ; G. Boivin, président de la section Saint-Jacques ; Docteur Bourques, président de la section Notre-Dame ; Dr Mount, commissaire-ordonnateur en chef ; R. L. de Martigny, J. D. Rolland et N. Larivée, assistants-commissaires-ordonnateurs ; W. E. Archambault, J. L. Archambault, Dr E. P. Lachapelle, J. Perrault, A. Vincent, E. A. Martineau, J. B. Vallée, H. Leblanc, P. Ph. Charette du *Monde*, J. L. Coutlée, R. Beullac, Alph. Robillard, B. M. O. Turgeon, E. Tremblay, C. A. Melançon, E. Senécal, H. Lefebvre, Jos. Poupart, G. Lamothe.

Monsieur le secrétaire donna lecture de la lettre suivante :—

Albany, N.Y., 24 mai 1884.

M. le président de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal, Can.

Vous êtes très respectueusement prié de prendre l'initiative au nom des comités exécutifs de la septième Convention des Canadiens-Français de l'Etat de New-York et de la troisième Convention générale des Canadiens-Français des Etats-Unis, et de faire votre possible pour que votre société, ou congrégation soit représentée aux deux conventions d'Albany, le 4, 5 et 6 août prochain, par trois délégués.

Ce faisant, vous obligerez

Vos dévoués serviteurs,

JEAN-BAPTISTE SENEY,

Président du comité exécutif de la septième convention des Canadiens-Français de l'Etat de New York, 24 Schuyler St., corner South Pearl street.

F. X. MARTINEAU,

Président du comité exécutif de la troisième Convention des Canadiens-Français des Etats-Unis, 31 North Pearl street, Albany, N.Y.

La lettre ci-dessus était accompagnée du programme suivant, que nos lecteurs nous sauront gré de reproduire.

PREMIÈRE JOURNÉE.

Lundi le 4 août à 8 heures a.m., messe à l'église de l'Assomption de la Sainte Vierge, 109 Hamilton street, à laquelle les délégués sont priés d'assister.

A 10 heures a.m., la Convention d'Etat ouvrira ses assises dans la salle de Géologie, (Geological Hall) coin des rues State et Lodge. Elle devra terminer ses séances avant ou le plus tard mardi le 5 août à midi.

DEUXIÈME JOURNÉE.

Mardi le 5 août à 1 heure p.m., la Convention Générale ouvrira ses assises dans la même salle, par une adresse au maire et aux Conseillers de la ville, et continuera ses séances jusqu'à mercredi soir le 6 août.

Afin de procurer tout le confort désirable aux délégués, le comité leur retiendra des chambres dans les hôtels qu'ils désirent, s'ils veulent bien s'adresser au secrétaire, au moins deux semaines avant l'ouverture des conventions.

Le prix de la pension dans les hôtels sera, pour les délégués, de $1.50 à $3.50 par jour.

Le comité des chemins de fer et bateaux à vapeur est à prendre des arrangements spéciaux afin d'avoir une grande réduction des prix sur les passages des délégués.

QUATRIÈME JOURNÉE.

Jeudi le 7 août, messieurs les membres des comités exécutifs, les délégués, les diverses sociétés et les citoyens formeront la ligne de marche à la salle de réunion de la société Saint Jean Baptiste, 109 Hamilton street, musique en tête, et de là ils se rendront au bateau à vapeur, pour se rendre au lieu du piquenique sur les magnifiques îles (Pleasure and Maple) entre les villes d'Albany et Troy.

Les sociétés Canadiennes-Françaises de Troy et de West Troy, partiront de leur ville respective à la même heure pour se rendre au même lieu de réunion pour passer une journée de réjouissance, dont les profits seront pour les écoles Canadiennes-Françaises et les sociétés Saint Vincent-de-Paul d'Albany, Troy et West Troy.

Dans l'union nous serons forts : une belle devise.

Par ordre des comités exécutifs et du comité d'arrangement de la fête.

JEAN-BAPTISTE SENEY,
Secrétaire.

94 Schuyler St., corner South Pearl St., Albany, N.Y.

Après la lecture de ces documents, le président, M. J. B. Resther, se leva et, s'adressant à M. Benoit, s'exprima comme suit :

Monsieur Benoit,

Je regrette l'absence du président général, en cette circonstance ; avec le talent oratoire que vous lui connaissez, il aurait plus que moi fait ressortir les mérites de notre estimé M. Benoit :

Mérites si justement acquis par votre activité, assiduité, affabilité envers tous ceux qui ont eu le plaisir d'être en relation avec vous, par votre bonne administration dans le bureau, de la St-Jean-Baptiste, de vos bons conseils d'organisation que vous vous plaisiez d'étudier dans le seul et unique but de faire du cinquantenaire une fête sans égale.

Nous avons voulu donner à ce témoignage, M. Benoit, un caractère officiel, afin qu'il puisse être un peu en rapport avec vos nombreuses et bonnes qualités.

Soyons certains, Messieurs, qu'aux yeux de notre estimé M. Benoit et de son aimable famille, cette reconnaissance toute minime qu'elle soit, leur sera toutes aussi sacrée que le Pavillon de Carillon à ceux de la nationalité canadienne.

Madame Benoit, permettez que l'on vous remercie de la bonne part que vous avez prise dans l'organisation de notre fête du 24 juin dernier, en facilitant la tâche de votre digne époux qui a passé ses longues soirées en travaillant au bien de notre cause et qui pour cela vous priva du plaisir de son aimable compagnie.

M. Emard, président de la section Saint Vincent-de-Paul, donna ensuite lecture d'un extrait des procès verbaux de la séance de l'Association Saint-Jean-Baptiste, tenue au cabinet de Lecture Paroissial, mercredi, le 23 juillet courant. Voici la teneur de cet extrait :

Proposé par J B Rolland, secondé par J W Emard.

La société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, désirant exprimer à monsieur Frs Benoit secrétaire du comité d'organisation, toute sa gratitude pour les éminents services que ce monsieur a rendus à cette association lors des préparatifs pour les fêtes du cinquantenaire en y dévouant tout son temps, pendant plus de trois mois sans exiger aucune rémunération quelconque.

Qu'il soit résolu :

Que la société Saint-Jean-Baptiste apprécie au plus haut degré les importants services rendus par monsieur Benoit qui par sa courtoisie, son affabilité extrême, son caractère avenant, a contribué pour une bonne part au succès du cinquantenaire.

Que ce comité offre ses remerciements les plus sincères à Monsieur Benoit pour le concours si précieux qu'il lui a donné, et dont les membres ont été à même d'apprécier hautement la valeur.

Qu'afin de donner à Monsieur Benoit un témoignage plus pratique de la reconnaissance de la société St-Jean-Baptiste un comité composé de MM. J. B. Resther, Ls Allard, G. Boivin, J. U. Emard, J D Rolland, H Lemieux et E. Lareau, soit formé, et que ce comité fasse les démarches nécessaires pour offrir un cadeau à Monsieur Benoit au nom de la société.

Après cette lecture, on présenta au secrétaire-général une riche pendule et deux magnifiques vases en argent.

Après la présentation, M. Benoit répondit en ces termes :—

Monsieur le Président,

Messieurs et amis,

A la vue de cette réunion de citoyens, aussi distingués par leur position sociale que par leurs vertus civiques m'offrant au nom de cette belle et noble société Saint-Jean-Baptiste, un témoignage particulier d'estime, je suis saisi d'un profond sentiment de gratitude.

Ce cadeau, ces paroles bienveillantes et sympathiques qui l'accompagnent, cette délicatesse qui vous fait oublier la large part que vous avez prise vous-mêmes dans notre glorieuse démonstration nationale, me touchent, m'impressionnent vivement.

Ce souvenir, messieurs, sera pour moi, d'autant plus cher, d'autant plus précieux qu'il me rappellera une époque mémorable, des amis dont je ne saurais trop apprécier la générosité, le désintéressement, la loyauté. En présence des émotions diverses que j'éprouve, je sens que mes paroles seules, ne pourraient répondre assez dignement à la démarche dont vous voulez bien m'honorer, et je résume mes pensées par ce mot laconique mais plein de reconnaissance : merci.

Et, si vous voulez bien le permettre, je vous remercierai aussi au nom de ma famille, au nom de mon fils, qui, j'en ai la conviction, saura se faire, à l'heure venue, un devoir, un honneur de s'enrôler sous cette bannière sacrée à laquelle, tous, nous avons juré foi et fidélité.

Va sans dire que la soirée et même la nuit se sont passées des plus agréablement possible.

M. Benoit a fait les choses royalement, et ceux qui ont eu le privilège d'être ses hôtes merc edi soir, se rappelleront longtemps cette belle fête.

UN VIEUX SERVITEUR

Joseph Gauthier, pendant 45 ans au service de l'Evêché de Montréal, comme cocher, est mort mardi soir. Son service a eu lieu hier matin à la cathédrale. On remarquait la présence de plusieurs citoyens notables du quartier aux funérailles et dans le cortège funèbre. Le défunt a été à l'emploi de l'évêché sous Mgr Lartigue, premier évêque de Montréal, sous Mgr Bourget et sous Mgr Fabre. Il a eu, quelques jours avant sa mort, l'honneur et la consolation de recevoir la visite de Mgr Bourget, qui est venu expressément du Sault-au-Récollet, malgré son grand âge et ses infirmités, donner à son ancien et fidèle serviteur un dernier témoignage de sympathie. Mgr, en se retirant, bénit une dernière fois le " vieux Joseph," qui, ne pouvant contenir l'emotion et l'excès de joie que lui causèrent tant de bonté et de condescendance, éclata en sanglots, qui furent naturellement partagés par le vénérable archevêque, sensiblement affecté à la vue de celui qui l'avait servi si longtemps.

Le défunt était malade depuis environ un an, mais il n'avait cessé de faire son service que deux mois avant sa mort, quand il fut frappé de paralysie.

LE CAS DE LIBELLE

On a entendu hier matin, devant M. le juge Desnoyers, un autre témoignage dans la cause de libelle Robidoux vs Mcrissette, du *Journal de Beauharnois*. C'est celui de M. F. Z. Dupuis, étudiant-en-droit, qui a déclaré avoir lu l'article libelleux et l'avoir entendu commenter défavorablement par les électeurs durant la dernière élection de Châteauguay.

VOL SUR LA PESORNNE

Le constable Armour a arrêté mercredi un jeune commis du nom de James McMillan sur accusation de vol. Il paraît que ce jeune homme a fait rencontre durant l'après-midi d'un nommé James Whiteard récemment sorti de l'hôpital. Etant devenu familier avec Whiteard, McMillan poussa l'effronterie jusqu'à lui voler un mandat-poste qu'il avait dans sa poche d'habit et qu'il se proposait de négocier.

L'accusé a été traduit hier matin devant le magistrat de police et a plaidé non coupable. L'enquête se fait actuellement dans cette cause.

MENACES

Le capitaine Jas Motyer, du trois-mâts barque *Gaspé*, étant peu pressé de quitter le port, et n'ayant pas d'occupations pour ses hommes, les fit commencer à décharger la cargaison de son vaisseau, consistant en barils de sucre et de mélasses des Barbades. Malgré que ce soit chose assez commune, les journaliers du havre désapprouvèrent absolument ce procédé.

Voyant l'air menaçant de plusieurs d'entre ces derniers, le capitaine a demandé la protection de la police du havre. Deux hommes furent envoyés auprès du capitaine.

La tranquillité s'est rétablie et les matelots continuent le déchargement.

LE " MONDE ILLUSTRE "

$200.00 EN PRIMES CHAQUE MOIS

Voici le sommaire du *Monde Illustré* de cette semaine :

TEXTE : Troisième tirage de nos primes—Entre nous, par Léon Ledieu—Vieux clichés—Education et profession, par C—Marseille : En quarantaine — La France à Madagascar — La Chambre No 7, par Raoul de Navery—L'élection présidentielle aux Etats-Unis—Primes du *Monde Illustré*.

GRAVURES : Marseille : Entrevue à la Santé, d'un officier de marine avec sa famille—J G Blaine, candidat républicain à la présidence—S G Cleveland, candidat démocrate à la présidence—J A Logan, candidat républicain à la vice-présidence — T A Hendricks, candidat démocrate à la vice-présidence — Madagascar : Une famille de campagnards habitant dans l'intérieur de l'Ile—Un village malgache—Gravure du feuilleton.

Prix de l'abonnement : un an, $3 ; six mois, $1.50 ; quatre mois, $1. Payable d'avance. Bureau : 25, rue Saint-Gabriel, Montréal.

UN HOMME QUI APPRECIE SA VIE

Jean-Baptiste Charbonneau, vieillard de 82 ans, est venu de Varennes à l'hôpital Notre-Dame, hier, se faire opérer d'un cancer qu'il avait à l'avant-bras gauche.

La maladie n'offrait pas de danger sérieux, mais le vieillard, qui tient encore évidemment à la vie, déclara qu'il craignait pour ses jours et préférait d'ailleurs se débarrasser d'une tumeur douloureuse et gênante.

Il a subi l'opération sans prendre le chloroforme.

C'est le troisième vieillard que l'on opère sans chloroforme, dans cette institution, depuis que que temps.

PROMENADE DANGEREUSE

Les journaux rapportent souvent des accidents arrivés à ces vagabonds appelés *tramps* aux Etats-Unis, et qui infestent continuellement les lignes de chemins de fer pour voyager gratis. Ces gens-là sont loin de connaître le confort des *Pullman*, si l'on en juge par l'incident suivant :

Mercredi, le conducteur d'un convoi du Canada Atlantic, en route pour Montréal, a découvert, près de Sainte-Anne, qu'un *tramp* était couché sous un des wagons, sur une planche étroite qui reliait ensemble les trains. Position aussi peu confortable que dangereuse. A l'arrivée du convoi à la Pointe-Claire, on courut au wagon pour déloger le vagabond, mais on comptait sans l'expérience et l'adresse de celui-ci, qui était parvenu à se dégager et à sauter sur la voie avant que le convoi fût arrêté.

Au départ, il fit de nouveau son apparition, et avec deux compagnons cette fois, mais on les empêcha de continuer, par ce convoi, du moins, leur voyage d'agrément.

ACCUSE DE RECEL

Alphonse Sabourin, l'individu qui a volé à son patron, commerçant de guênilles, un cheval et une voiture qu'il est allé vendre ensuite, a été condamné, hier matin, à comparaître devant la cour d'assises.

Le cheval et la voiture ayant changé de main plusieurs fois ensuite, F X Mario, hôtelier de Sainte-Cunégonde, et propriétaire d'une salle d'encan, qui a été l'un des acquéreurs, se trouve impliqué dans cette affaire et a été arrêté pour recel.

Il a été admis à caution en attendant sa comparution mercredi.

HOPITAL NOTRE-DAME

L'assemblée semestrielle des directeurs de cette institution a eu lieu mercredi après-midi.

L'assistance était nombreuse, et on a approuvé sans discussion les différents rapports soumis.

Le rapport du sous-comité de la kermesse a été considéré très satisfaisant. Une partie des bénéfices a été employée à la restauration de l'hôpital et à l'acquisition de nouveaux lits.

L'état soumis par le Dr Joyal, médecin interne, signale une augmentation de dix par cent environ dans le nombre des malades, comparé à celui du semestre précédent. Les opérations chirurgicales ont été nombreuses et ont réussi dans presque tous les cas. D'un autre côté, la mortalité accuse une diminution.

Somme toute, les directeurs ont lieu d'être plus que satisfaits des progrès de l'institution.

LA SANTE ET NOS MARCHES

On a fait lecture mercredi au comité des marchés du rapport présenté par un inspecteur qui a visité les marchés Viger et Bonsecours.

L'inspecteur dit que sous le plancher du marché Viger, il y a un amas de boue et de fumier, profond de 18 pouces en certains endroits ; la cour n'est qu'une mer de boue et de fumier qui s'étend jusqu'à la rue en temps de pluie. Il n'y a, paraît-il, qu'un seul privé dans la cour.

Il recommande l'usage des désinfectants, la construction d'égoûts plus considérables et de privés.

Le comité décide de demander un crédit pour faire les réparations nécessaires.

M. l'échevin Mooney dit que le comité de santé a fait, l'année dernière, un rapport très détaillé de tous les marchés et qu'il ne voit pas la nécessité d'avoir ce nouveau rapport.

M. le président explique qu'il ne l'a fait faire que pour sa satisfaction personnelle, et que d'ailleurs ce n'est pas un rapport officiel.

On lit un autre rapport concernant l'état du marché Bonsecours.

Différentes questions sanitaires sont soulevées dans ce rapport et le comité décide de faire rapport immédiatement au comité des chemins, l'avisant de se conformer au rapport du comité de santé.

Plusieurs pétitions sont lues, entr'autres une des commerçants de fruits du marché Bonsecours, demandant au comité la réparation de leurs planchers.

Référé à M. Perrigo.

La réclamation d'une indemnité de $25 de MM. Pepin et Pelletier est rejeté.

Une demande pour ouvrir un magasin à l'extrémité ouest du marché Bonsecours est renvoyée à la prochaine séance.

Ajournement.

ACCIDENT FATAL

L'honorable M. Lacoste, qui est arrivé mercredi matin de la Malbaie, nous apprend qu'un triste accident a eu lieu dans cette localité, dimanche dernier.

Un fils et deux filles d'un M. Couturier, riche cultivateur de la Malbaie, ont été victimes de cet accident.

Ces trois jeunes gens se promenaient en voiture, appelée calèche, lorsque, arrivés sur le haut d'une de ces grandes côtes qu'on rencontre presqu'à chaque pas dans ces parages, le cheval partit à l'épouvante et descendit la côté avec une vitesse effrayante. Au pied de la colline, la voiture vint frapper contre un garde-corps d'un pont construit sur une rivière ; la voiture fut renversée sans dessus dessous, et les trois jeunes gens lancés sur le sol.

Quand on les ramassa, ils étaient sans connaissance. L'une des filles de M. Couturier est morte deux heures après l'accident ; l'autre a reçu des blessures tellement graves qu'on ne croit pas qu'elle en revienne.

Le jeune Couturier est hors de danger, mais il a un œil complètement sorti de son orbite.

M. Couturier est étudiant en médecine de deuxième année à l'Université Laval.

Il paraît que le cheval n'a reçu aucun mal.

La compagnie de Villas, du Cap Gibraltar

Hier matin, MM. Ouimet et Cornellier, avocats de cette ville, ont intenté huit actions de $3,920 chacune, contre la compagnie de Villas du cap Gibraltar, au nom de M. Georges A. Hughes, esqualité.

Il y a cinq ou six ans, plusieurs avocats, marchands et courtiers de cette ville, avaient formé une compagnie pour bâtir des villas sur le lac Memphremagog.

La nouvelle compagnie emprunta $40,000 de la société de construction, devenue depuis la compagnie de Prêts-Hypothécaires de la Puissance, pour faire avancer l'entreprise.

La compagnie ayant négligé de payer le dividende régulier de son emprunt, et la compagnie de Prêts Hypothécaires ayant failli dans l'intérim, M. Geo A. Hughes, nommé syndic, a poursuivi la compagnie ès-qualité.

En Cour Supérieure, en Appel et même en Cour Suprême, les tribunaux ont maintenu les prétentions de M. Hughes.

Les nouvelles actions intentées hier matin sont des saisies-arrêts après jugement.

Il y a, paraît-il, trente-deux tiers-saisis et chaque action est prise contre quatre en particulier.

UN SAUT FATAL

Les familles Conway et McDonnough demeurent voisines, rue William, et ont l'usage commun du balcon placé à l'arrière de la maison.

Tom Conway, gamin de 12 ans, est un enfant terrible, au dire de Mme McDonnough. La semaine dernière, elle l'a fait condamner pour lui avoir lancé une pierre, et il n'y a rien de mal, à son avis, qu'il ne puisse faire.

Aussi, quand, avant-hier, une de ses enfants est venue lui dire que Tom Conway avait jeté son petit chat favori dans la cour, du haut du balcon, elle n'a pas hésité à la croire. Le chat, ramassé moitié mort, est cependant revenu à la vie, mais à peine commençait-il à reprendre ses ébats sur le balcon qu'il culbutait de nouveau dans la cour.

Cette fois, il en mourut.

Tom Conway, témoin de l'accident, ne répondit aux questions de Mme McDonnough que par des grimaces.

Celle-ci le fit alors arrêter, pour cruauté envers les animaux et il a comparu hier matin, devant la cour du recorder.

La plaignante fit à la cour, les larmes aux yeux, une peinture touchante des qualités remarquables qui distinguaient son défunt favori et appuya un peu sur la méchanceté de l'accusé, mais par malheur, personne n'avait vu faire le coup. L'accusé essaya d'établir que le chat avait sauté de lui même dans la cour, ce qui parut peu probable.

Devant l'absence de preuve, la poursuite fut renvoyée, et Tom Conway est sorti de la cour en souriant, suivi de plusieurs gamins de son âge.

BULLETIN JUDICIAIRE

COUR DU RECORDER

31 juillet.

Présidence de Son Honneur le juge Desnoyers.

Philomène Giroux, 40 ans, vagabonde, 3 mois de prison.

Catherine Nolan, 35 ans, ivresse, trois mois.

James McCleane, 63 ans, ivresse, deux mois.

Wilfrid Lafon, 26 ans, cocher, ivresse, $1 ou 10 jours.

William Doucet, maçon, 16 ans, ivresse, $2 ou 10 jours.

John Cannon, ferblantier, 48 ans, ivresse, $2 ou dix jours.

SESSIONS SPECIALES

Présidence de M. C. A. Dugas, magistrat de police.

Thomas Callaghan, trouvé coupable de détournement de fonds au préjudice de M. Camille Granger, comptable de cette ville, est condamné à six mois de prison.

Alfred Lewis et Frédéric Small, trouvés coupables de vol d'habits au montant de $200 à M C Bergeron, sont condamnés à 12 mois de prison.

Henry Rotts, accusé de vol d'une bride au Dr. Guérin, acquitté.

Rodrigue Aubé, refus de donner à sa femme les aliments nécessaires, acquitté

DIAMOND DYES

Nous garantissons que ces teintures peuvent teindre plus d'articles, paquet pour paquet que toute autre ingrédient, et donnent des couleurs beaucoup plus brillantes et durables. Les vieilles préparations ne sauraient être comparées à cet ingrédient tant pour la qualité que le prix.

Lisez ceci

Les pilules purgatives et anti-bilieuses du Dr Harvey sont le meilleur remède dont on puisse faire usage le printemps.

"Rainbow Dyes"

Les teintures *Rainbow Dyes*, pour l'usage des familles. Tout le monde en est satisfait.

FINANCE ET COMMERCE

Les filatures de coton du Maine ont décidé de diminuer la production.

La Biddleford Granite Works, dans le Maine, est faillie.

Bettle et frère, marchands de laine de Philadelphie, sont en faillite.

Les fabricants de vitres de Philadelphie, ont consenti à donner à leurs ouvriers 5 o/o de plus que l'an dernier.

Jos. Hodgson et fils, fabricants de cotonnades et de lainages de Philadelphie sont en faillites. Passif, $40,000.

Une dépêche de Madrid annonce qu'à partir du 1er août, les droits d'exportation sur le sucre sera réduit de 40c, 35c, et 13c par 100 kilogrammes, suivant la qualité.

La banque de Montréal, ouvre une succursale, dans la partie Ouest, à l'ancienne place de la succursale de la banque Fédérale, en face du Queen's Hall, rue Ste Catherine.

Un syndicat anglais dont lord Tweedmouth fait partie, vient d'acheter dans le Mexique un ranch considérable qui a été payé £200,000. Il comprend au-delà de 1,600 milles carrés.

M. Yarker qui est revenu de sa tournée d'inspection déclare que les porteurs de billets et les créanciers de la banque Fédérale sont en parfaite sureté et que la banque aura à sa disposition tout le capital nécessaire pour continuer sur une base solide.

Cours des actions vendues le 31 Juillet

Avant-midi

Bank of Montreal—15 à 188½, 6 à 189
Merchants Bank—12 à 114½
Gas Co—75 à 184½, 201 à 185, 50 à 185½, 100 à 185⅞, 57 à 185½
Pacific Ry—100 à 45

Après-midi :

Bank of Montreal—15 à 188½, 79 à 189
Commerce Bk—25 à 116, 125 à 116½
Gas Co—250 à 185½, 50 à 186, 75 à 185⅞
City Pass Ry—25 à 125
Pacific Ry—25 à 45½

DERNIERS COURS

NOMS	Part des actions	Dividendes derniers	Vendeurs par $100	Acheteurs par $100
Bank of Montreal	9.5	5 p.c.	189	188
Ontario Bank	1	5 p.c.	106	103
Banque du Peuple	90	2½ p.c.	45	35
Molsons Bank	50	4 p.c.		104
Bank of Toronto	10.6	6 p.c.	169	167½
Banque Jac-Cartier	25	3½ p.c.		
Merchants Bank	100	4 p.c.	107	106
Eastern Townships Bank	50	5 p.c.		104
Quebec Bank	10.3	5 p.c.	110	
National Bank	50			
Union Bank	100	3 p.c.		
Bank of Commerce	50	4 p.c.	116	116
Dominion Bank	25	5 p.c.		
Hamilton Bank	100	3½ p.c.		
Maritime Bank	50			
Exchange

CANADA

Montréal, Vendredi, 1er Août 1884

NOS VISITEURS

La visite des membres de l'association britannique des sciences n'est pas un évènement de faible importance. Nous avons eu plusieurs fois l'occasion d'en parler. Cet évènement constitue l'un des signes les plus évidents de l'importance que prennent notre ville et notre pays.

On sait qu'un bon nombre de ces messieurs sont déjà arrivés. Plusieurs sont même partis pour le Nord-Ouest, qu'ils doivent parcourir avant leer réunion formelle à Montréal.

Le *Times* de Londres, à la date du 18 courant, parlait longuement de ce voyage et de cette réunion. Il doit nous venir plus de huit cents membres de la savante société. De ce nombre, plus de cinq cent cinquante sont des anciens. On a pris les plus grandes précautions, dit le *Times*, " pour que ceux qui ont l'avantage de profiter des privilèges accordés si libéralement par le comité de réceptiod et par le gouvernement canadien aient les meilleurs titres à ces faveurs."

Ceci prouve amplement qu'on a aimé, en Angleterre, l'action du gouvernement fédéral comme celle des citoyens de Montréal et qu'on ne veut pas être en reste puisqu'on nous envoie " le dessus du panier " de l'association.

Chacun des savants visiteurs devra être muni d'un certificat du conseil anglais et d'un certificat du comité montréalais.

Le *Times* ajoute que l'association a fait des préparatifs extraordinaires et que la réunion sera l'une des plus importantes qu'elle ait tenues. Les sections, dit-il, se sont préparés avec beaucoup plus de soin que de coutume. La section géologique, en particulier, sera noblement représentée par soixante-douze de ses membres, y compris son président, M. Blanford, le chef de l'expédition géologique aux Indes. Sept de ces messieurs ont préparé d'importantes conférences sur la géologie, pour la convention de Montréal.

LES BANQUES

On s'occupe de nouveau du sort des banques françaises. Le correspondant montréalais du *Mail* a relancé la semaine dernière l'idée de la fusion de ces institutions, qui a été agitée l'an dernier. C'est un simple ballon d'essai. Le projet de fusion des banques françaises, abandonné l'année dernière, n'a pas été repris depuis. S'il l'avait été, nous en aurions connaissance avant les journaux d'Ontario, que la chose doit intéresser médiocrement, il semble. Or, personne ou presque personne, parmi les intéressés et les *renseignés*, ne s'en est occupé dans ces derniers mois, et il est inexact d'affirmer qu'il se fait un mouvement sérieux pour agiter de nouveau la question.

Nous n'hésitons pas à dire qu'il serait peut-être désirable de diminuer le nombre de nos banques françaises, qui trouveraient dans leur union un surcroît de force. Mais en ceci, nous sommes d'avis que l'initiative appartient à nos hommes d'affaires, non pas aux lanceurs par profession de nouvelles à sensation.

Quant à la question elle-même, on ne saurait se dissimuler qu'elle comporte beaucoup de *pour* et de *contre*. Il y a *pour* l'avantage de la force résultant, pour le haut commerce, pour les commerçants qui font des opérations considérables, et pour les banques elles mêmes, l'avantage d'une diminution considérable des frais d'administration. Il y a *contre* le danger résultant du monopole et de la centralisation.

Inutile de revenir sur le premier point, les avantages de la centralisation, qui sont bien connus. Mais il peut en résulter des désavantages pour les petites villes, pour les petits commerçants, les petits financiers, qui sont nombreux, qui comptent, et au sort desquels l'intérêt général du commerce est lié autant qu'au sort des gros bonnets. Ceux-ci trouveront toujours de grandes banques, mais les autres souffriront peut-être si vous les privez de la décentralisation et des petites banques. On représente que ces petites banques ou les succursales des grandes, dans les districts, sont devenues indispensables.

Dans la province voisine on ne compte pas moins de deux cents banques privées. Et que se passe-t-il aux Etats-Unis ? Est-ce que la multiplicité des banques n'est pas aussi forte que dans la province d'Ontario ?

Bref, ce n'est pas une mince affaire que de régler cette question, et ce serait encourir une grave responsabilité que de vouloir la trancher du coup.

JOURNALISTES FRANCS-MAÇONS

Jean d'Erbrée prétend dans l'*Etendard* que huit journalistes canadiens-français sont francs-maçons. Nous n'en connaissons qu'un seul, M. Beaugrand de la *Patrie*, qui, le 26 janvier 1878, faisait dans l'un des nombreux journaux fondés et tués par lui—la *République* de Boston—la déclaration suivante :

" Eh bien ! cher " Protecteur," redites-le à vos lecteurs :

" 1o Nous sommes franc-maçon et même franc-maçon très avancé.

" 2o Nous sommes libéral et même libéral très avancé.

" 3o Nous sommes l'admirateur enthousiaste des principes de la révolution française et partisan de la déclaration des droits de l'homme."

On nous a dit, il y a quelques semaines, que M. Beaugrand avait donné sa démission comme franc-maçon. Nous avons enregistré la rumeur. M. Beaugrand ne l'a pas confirmée : il s'est contenté de dire qu'il n'avait pas mis les pieds dans une loge depuis plusieurs années, et que cela ne regardait pas le public.

Nous différons tout à fait d'opinion avec lui, car l'Eglise prohibant les sociétés secrètes, un journaliste n'a pas le droit d'y appartenir à moins de vouloir sortir du giron catholique. Et quand ce journaliste représente une feuille politique reconnue comme l'organe d'un parti, il est de toute importance que ce fait soit connu.

Les rédacteurs réguliers de la *Minerve* sont MM. Tassé, Gélinas, A. Marion (ancien zouave) et P. McLeod. Cette liste ne comprend pas nos collaborateurs d'occasion : mais nous les nommerons s'il y a lieu. Comme des adversaires sans scrupule font circuler la rumeur que la franc-maçonnerie a atteint la *Minerve* elle-même, nous citons les noms de nos rédacteurs afin que l'on ait l'occasion de nous attaquer en face.

S'il y a huit journalistes canadiens-français qui appartiennent actuellement à la franc-maçonnerie, malgré la défense solennelle de l'Eglise, le public a le droit de le savoir. La parole est à Jean d'Erbrée.

La fête de Saint Jean-Baptiste au Canada

(Du *Monde* de Paris)

Il est des moments où l'on voudrait fuir au Canada, non pour déserter une patrie malheureuse, mais pour retrouver là-bas, de l'autre côté de l'Océan, la vivante image de ce qu'elle était au temps de sa jeunesse et de sa vigueur.

Cette terre des deux rives du Saint-Laurent offre, à coup sûr, l'un des spectacles les plus curieux et les plus nobles qu'il soit possible de trouver dans l'histoire de l'humanité. Son peuple a vécu de ce qui a tué une multitude d'autres peuples. La conquête a été pour lui une sauvegarde. Il s'est multiplié sous la main de l'étranger comme jamais peuple ne s'était multiplié. Il est resté inébranlablement fidèle à la foi de ses pères. Il a gardé avec un soin jaloux sa langue, ses mœurs, ses coutumes et ses traditions de la vieille Europe. Il s'est donné une belle littérature. Il a défriché, fécondé de vastes espaces incultes. Il a acquis de grandes richesses sans se rendre l'esclave de la fortune. Par sa sagesse et son invincible ténacité, il a contraint le vainqueur à lui rendre son autonomie. Enfin, chose touchante parmi tant de choses merveilleuses, séparé de la France, oublié de la France, il n'a jamais cessé de la chérir avec la tendresse du meilleur des fils.

Les Canadiens-français sont la gloire de la France ; elle a le droit d'en être fière à la face des nations. Ils sont aussi la preuve de ce qu'elle pourrait si elle revenait à elle même, si elle rompait enfin avec l'esprit de cette odieuse révolution qui, depuis bientôt un siècle, s'acharne à sa ruine.

Nous jetons ces quelques lignes en passant, sous le coup de la vive, de la profonde émotion que nous a causée le compte-rendu des fêtes par lesquelles le Canada a célébré le cinquantième anniversaire de la fondation de la société Saint Jean-Baptiste.

Elles ont duré cinq jours, ces fêtes. Elles se sont accomplies sous les auspices de la Religion. Leur magnificence avait un véritable caractère de grandeur. Rien n'est venu en troubler l'allégresse et l'harmonie. Faute de place, nous ne reproduirons pas les récits que les journaux du pays en ont faits. Toutefois, voulant que les lecteurs du *Monde* aient une idée de l'*âme* de nos frères de la " Nouvelle France," nous mettrons sous leurs yeux un certain nombre d'extraits des discours qui ont été prononcés à Montréal en cette circonstance mémorable :

L'honorable M. Chapleau :

Dans le déploiement magnifique de votre procession, qui de vous n'a pas admiré la grande cavalcade, qui nous rappelle un des plus beaux souvenirs historiques de la France ? Dans la recherche de nos gloires passées, dans l'épanouissement de nos joies nationales, la France occupera toujours une place royale dans nos affections. Son histoire n'est-elle pas la nôtre, jusqu'au jour où nous avons commencé l'histoire pour notre propre compte ? La France, nous y sommes attachés encore par tant de liens, que rien ne peut altérer le sentiment qui nous fait partager ses joies et ses douleurs et vivre de sa vie. Nous ne pouvons, lorsque nous voulons caresser les rêves ambitieux, nous empêcher de penser que notre vocation en Amérique est un peu celle de la France en Europe.

" Quand Dieu frappe un grand coup c'est par la main des Francs."

La France, elle traverse en ce moment une crise terrible.

" Ce siècle, dont l'écume entraîne dans sa course,

Les mœurs, les rois, les Dieux...."

Ce siècle verra-t-il l'effondrement de cette nation privilégiée, que Dieu avait bénie parce qu'elle s'était donné pour mission de christianiser l'univers en le civilisant ? Elle avait porté la croix jusqu'aux extrémités du monde, comme pour récompenser le Christ d'avoir donné la liberté au monde comme un des fruits de l'arbre sacré du Golgotha. Et maintenant c'est au nom de cette liberté qu'elle chasse le crucifix de ses tribunaux, de ses écoles, de ses hôpitaux, ces temples sacrés de la charité, de la vérité, de la justice. Quelle sanglante ironie ! mais attendez ; l'école impie, qui insulte ainsi l'humanité, n'aura qu'un triomphe d'un jour ; jamais elle ne réussira à déchristianiser la France ! Ecoutez la protestation calme de la conscience publique qui parle pour la famille, pour la société outragée : " Vous avez réclamé la liberté de penser, vous avez demandé la liberté de la presse, vous avez voulu la liberté d'association, la liberté des réunions. Vous avez risqué le salut de la France pour obtenir ces libertés. Eh bien ! au nom de cette liberté, nous vous demandons le privilège d'instruire nos enfants, de soigner nos malades, de nourrir nos pauvres et de prier pour vous, pour la France."

Tôt ou tard, cette noble protestation sera entendue, sera écoutée. N'allez pas croire que la foi est morte en France. La croix reste dans les temples plus vénérée qu'auparavant ; elle a repris dans le sanctuaire de la famille tout le prestige qu'on a cru lui faire perdre dans la société officielle. Non, c'est plus fort que la philosophie, plus fort que la Révolution ; la France baptisée par Clovis, confirmée par Charlemagne, sanctifiée par saint Louis, la France est et restera très chrétienne. Le langage, cette incarnation sublime de la pensée, comme le Verbe est l'incarnation éternelle de l'idée divine, le langage, plus fort que les décrets passagers d'une législation perverse, le langage a conservé la croix comme le nom symbolique de ce qui est grand, généreux, honorable. La France guerrière, la France héroïque, la France religieuse dit le fond de sa pensée quand elle emploie ce symbole divin comme la récompense, le couronnement des glorieuses carrières ; aussi, malgré ses gouvernements libres-penseurs, elle n'a pas changé le nom glorieux de la Légion d'honneur. Elle a pu avoir le triste courage de renier le Christ dans son enseignement ; elle n'aura pas la force d'arracher la croix de la poitrine de ses savants et de ses braves, de ceux qui ont passé dans la vie ou dans la mort en faisant le bien. Croix glorieuse qu'ont embrassée avec un égal amour les rudes soldats du premier empire, les fils des Vendéens et les défenseurs du Saint Siège ! Croix glorieuse qui a décoré la poitrine des princes, des prélats, des rois comme un symbole d'honneur, de gloire et de foi ! Croix glorieuse, dont je m'honore comme je m'honore de la décoration pontificale qui est à côté d'elle sur ma poitrine. Foi, honneur, c'est-à-dire, catholique et français, les deux noms de baptême de tout vrai Canadien !

Un écrivain des plus distingués, M. Joseph Tassé :

Montcalm ! je vois son nom écrit sur vos murs, à côté d'autres noms également glorieux. Vous tous qui avez lu son histoire—c'est l'histoire d'un héros—vous vous rappelez qu'un jour tristement célèbre où la victoire, qui lui avait été si longtemps fidèle, l'abandonna pour toujours, —et cette victoire allait coûter à la France presque tout un continent ;—vous vous rappelez, dis-je, que lorsque Montcalm fut emporté du champ de bataille, épuisé par la lutte, couvert de blessures, il laissa échapper ces paroles : " Je meurs content, au moins je ne verrai pas les Anglais dans Québec."—Eh bien ! nous, nous avons vu les compatriotes de Wolfe en possession de nos vieux remparts, de nos belles campagnes, de nos riches cités, de notre grand fleuve, de nos superbes montagnes ; mais nous régnons maintenant à côté d'eux ; nous marchons la tête haute et fière ; nous jouissons des mêmes droits, des mêmes libertés, et les descendants du vainqueur se demandent parfois s'il est bien vrai qu'il n'y a plus de domination française.

Une vieille connaissance à nous, l'honorable M. Routhier :

Messieurs, j'ai dit plusieurs fois, dans des discours qui ont été publiés, quelles hautes destinées je rêve pour notre province de Québec. Le rôle que j'ambitionne pour elle sur cette terre d'Amérique, c'est celui que la France a joué dans le vieux monde. Je le disais tout récemment à nos frères d'outre-mer, les Vendéens, et j'ajoutais que nous avions le droit de n'être pas modestes, puisque nous étions les fils de la France et de l'Eglise.

Ces liens de filiation, il ne faut pas les rompre : il convient plutôt d'en augmenter la force.

La mission de la France en ce monde n'est pas finie, et nous devons espérer qu'au-delà du sombre défilé qu'elle traverse, elle retrouvera son lustre et sa grandeur des siècles passés. Un jour viendra peut-être où la mère et la fille graviteront comme un grand astre et son satellite autour du même soleil de gloire.

Mais pour arriver à ces glorieuses destinées, il faut que nous restions unis et que la province de Québec garde son autonomie.

Rester unis pour être forts, c'est une vérité tellement évidente que je ferais injure à votre raison en vous la démontrant.

Il me semble, d'ailleurs, qu'après les agapes fraternelles de ce jour, qu'après nous être assis à la même table, après avoir mangé le même pain et bu ensemble le même vin de l'amitié, nous devons tous sortir d'ici pénétrés d'un même sentiment et d'un même désir, le sentiment filial qui doit nous unir à la patrie, et le désir de travailler ensemble à son bonheur et à sa gloire.

Si nous sommes animés de ces sentiments, nous ne commettrons jamais la faute, je devrais dire le crime, de dénigrer la patrie.

La patrie, c'est plus qu'une femme, c'est une mère. Eût-elle vraiment quelque défaut, ne la décrions pas. Imitons plutôt les deux fils de Noé qui couvrirent de leur manteau la nudité de leur père, et n'allons pas prendre pour patron l'autre fils maudit qui devint le père d'une race d'esclaves.

Nous en passons ! nous en passons ! Il nous faut omettre et M. Langevin, et M. Gagnon, et M. Loranger, et M. Coursol, et M. le juge Sicotte, et M. le curé Sentenne, tous dignes d'être cités tant par l'élévation de leurs sentiments que par leur talent oratoire ; mais si nous sommes condamnés à nous restreindre, il suffit des fragments qui précèdent pour montrer le Canada sous un jour bien lumineux.

A. DELOUCHE.

ECHOS DU JOUR

M. Tassé, M. P., directeur de la *Minerve*, est parti hier soir pour l'Ouest. Il sera absent douze ou quinze jours.

M. l'abbé Labelle se remet en route pour le Nord, où il va inspecter les chapelles, les chemins en voie de construction, etc. Il sera absent quinze jours. Bon voyage !

La *Patrie* se rabat sur le fait qu'elle n'a pas dit que c'est un *missionnaire*, mais un *prêtre* qui nous aurait légué en mourant le manuscrit des *Canadiens de l'Ouest*. Les missionnaires sont prêtres, mais on comprend que le confrère se sentant mal pris veut trouver un échappatoire, s'accrocher à des pailles. Eh bien, quel est ce prêtre ? R. S. V. P.

De la *Patrie* :

Il y a quelques rares francs-maçons dans le pays. Ils doivent se trouver principalement dans le diocèse des Trois-Rivières, car les évêques de tous les autres diocèses disent qu'ils n'en trouvent pas chez eux. Or ces francs-maçons invisibles ne sont pas ce qu'on peut appeler des coryphées, eux, puisque *ce sont les premiers venus, hommes sans haute position et sans grande influence.*

Quel soufflet pour le propriétaire de la *Patrie* dans son propre journal ! Le qualifier de premier venu, d'homme sans haute position et sans grande influence. En voilà plus qu'il ne faut pour le dégoûter de M. Fréchette et le faire brouiller avec lui.

Les journaux ont beaucoup exagéré l'importance de l'accident arrivé au *Québec* l'autre jour. Cet accident n'avait aucune gravité. Il n'a pas empêché le bateau d'accomplir son trajet. Seulement on a dû le remplacer ensuite pour un voyage ou deux par le *Canada*. Il ne faut pas oublier qu'on inaugure une nouvelle machine à bord du *Québec* et qu'on pouvait s'attendre à quelque dérangement accidentel dans les premiers temps. Mais, comme le disait très bien le *Star* il y a quelques jours, la compagnie du Richelieu est si bien organisée qu'elle peut pourvoir à tous les accidents de ce genre, tant sur la ligne du Haut-Canada que sur celle du Bas-Canada.

Le *Times* de Londres se plaint amèrement de l'intolérance religieuse qui règne en Russie. Il paraît que le gouvernement du czar se mêle d'entraver par des mesures arbitraires la propagande des sociétés protestantes et l'œuvre de la distribution des bibles. L'église schismatique de Russie n'entend pas badinage sur ce sujet. Il paraît même qu'on décrète d'exportation ceux qui abandonnent la foi orthodoxe.

Le *Times* peut avoir raison de se plaindre, mais il ferait bien, d'autre part, de ne pas oublier qu'à venir jusque vers 1830, les protestants d'Angleterre n'étaient guère moins intolérants, à l'égard de ceux qui ne pensaient pas exactement comme eux, que les grecs de Russie. La tolérance religieuse est une chose que les hérétiques ne sauraient prétendre avoir toujours pratiquée d'une manière plus édifiante que lesmisaschthliques.

Lettre de France

(Correspondance spéciale)

13 juillet 1884.

Le choléra en France—Sporadique ou asiatique ?—Une maladie réactionnaire—Le 14 juillet — Ferry - Morbus — Difficultés avec la Chine—La conférence de Londres—Une révision byzantine—Le livre du Colonel Tcheng Ki Tong—Les Chinois peints par eux-mêmes—Diplomatie orientale—L'amitié en Chine—Les religions—Le mariage, la femme—Un gouvernement de lettrés— Maximes et proverbes chinois.

M. le Rédacteur,

La grave nouvelle de la quinzaine, c'est l'apparition du choléra. En France on ne parle plus guère que de peste, de microbe, de bacilles ; les plus ignorants prononcent les mots de *sporadique* et d'*asiatique* comme s'ils n'avaient pas fait autre chose toute leur vie ; les médecins tiennent la corde, les journaux sont remplis de leurs consultations individuelles et collectives, les docteurs étrangers arrivent à la rescousse et chacun patauge et s'embrouille. C'est, hélas ! une sorte de cour du roi Pétaud que le corps médical, et c'est bien le cas de dire que s'il réalise beaucoup de progrès dans les effets, il n'en fait guère dans les causes et les remèdes. Le choléra devient une question de gouvernement et d'opposition ; gare à la maladresse du ministère, qui a cherché d'abord à faire établir par ses médecins officiels qu'il était *sporadique*, c'est-à-dire local et spécial à *Toulon* : c'est dans cette ville qu'il a éclaté. Malheureusement le doute n'était guère possible, et après plusieurs tentatives et discussions byzantines, il a fallu reconnaître qu'il était bel et bien asiatique, qu'il nous venait du Tonkin, la nouvelle conquête de M. Ferry. Bientôt il s'est étendu, et voilà que pendant la journée du 11 juillet, on a enregistré 74 décès cholériques à Marseille. On a commencé à voir tomber subitement dans les rues des passants atteints du terrible mal, et ce spectacle terrifiant n'est pas pour donner du courage à ceux qui en manquent ; de plus, le caractère de l'épidémie, taxé de bénin par le monde officiel, est au contraire foudroyant ; dans cette journée du 11, tous les malades sont morts dans l'espace de deux à six heures. D'autres personnes sont mortes à Aix, à Nimes, et ailleurs.

Nous verrons donc le choléra à Paris et le gouvernement fait bien pour cela tout ce qu'il faut. Vous savez que MM. les Républicains ont, en dépit des conservateurs, décrété par une loi que le 14 juillet, anniversaire de la prise de la Bastille en 1789, du massacre des Suisses, de Fiesselles et de Toulon, serait tous les ans célébré comme une fête nationale. Il y a huit jours, un député de l'opposition, M. Calla, demanda que cette fête très laïque et bien radicale fût ajournée, à cause des craintes que pouvait susciter le choléra ; le ministre du commerce répondit de son ton le plus hautain que la fête aurait lieu, que les républicains ne devaient pas écouter de perfides conseils, etc, la majorité applaudit ; un peu plus on décrétait le choléra de maladie réactionnaire ! Mais voilà que dans une réunion solennelle, l'Académie de Médecine émet le vœu que la fête soit ajournée, vu qu'elle pourrait servir comme d'agent conducteur du choléra. Un peu embarrassé, le ministère consulte le conseil municipal de Paris, qui refuse d'endosser la responsabilité ; bref, la fête sera célébrée et on pourra échanger des microbes le 14 juillet. Toujours l'application du mot célèbre : Périsse Paris et la province plutôt qu'un principe républicain.

C'est égal, le gouvernement joue gros jeu, car la question intéresse tout le monde, hommes, femmes, enfants, et non plus seulement les gens qui s'intéressent à la politique. Supposez que dans trois ou quatre jours après la célébration de la fête de l'assassinat, le choléra éclate à Paris, qu'il y exerce de sérieux ravages, vous verrez M. Jules Ferry et ses complices succomber sous le poids d'une impopularité sans précédent dans l'histoire. Ce sera quelque chose d'inouï, car chacun comprend ce que c'est que le choléra, et une victime fera des centaines de mécontents, et les survivants ne pardonneront pas au gouvernement d'avoir eu peur. Ce que toutes ses autres folies, ses fautes, ses incapacités n'auraient pas produit, l'invasion du choléra l'amènerait en un clin d'œil, et vous pouvez compter que la République pourrait bien y laisser ses os. Déjà on donne à notre premier ministre d'aimables surnoms, comme ceux-ci :

Ferry-Choléra.
Ferry-Microbe.
Ferry-Morbus.
Ferry-Bacille.

On les appliquerait à la République que je n'en serais pas autrement étonné, et ce jour-là, vous verriez que le suffrage universel se détacherait d'elle avec une rapidité foudroyante. A qu'que chose malheur serait bon ! M. Ferry est en vérité d'un entêtement sans pareil et il me rappelle un peu le mot de Châteaubriand sur le prince de Polignac en 1830 : il me fit l'effet d'un muet éminemment propre à étrangler un empire.

***

Nos difficultés avec la Chine ne sont pas terminées ; et, avec la mauvaise foi dont elle a donné l'exemple, celle-ci a essayé d'équivoquer sur les termes du traité qui nous abandonnait le protectorat du Tonkin, et elle a poussé l'équivoque au point de faire tirer sur nos troupes par ses soldats, si bien que dans un défilé, en plein jour, nous avons été surpris par un petit corps d'armée chinois qui a fait subir des pertes assez cruelles à un détachement français. M. Jules Ferry a juré ses grands dieux qu'il tirerait une vengeance éclatante de cette insigne trahison, et si la Chine ne met pas les pouces, elle pourrait bien passer un mauvais quart d'heure. Il a remis un ultimatum à l'ambassadeur chinois, qui essaie de gagner du temps, et peut-être apprendrons-nous bientôt que notre escadre a bombardé l'arsenal chinois de Fou Tcheou et s'est emparée de quelques points du littoral. Nous avons là-bas pour nous le vice-roi du Tchélé, qui semble très puissant, et contre nous le parti de la Cour, le Conseil de l'Empire ; je vous dispense du mot chinois qui ne laisse rien à désirer comme difficulté sous le rapport de la prononciation.

La conférence dite de Londres s'est réunie pour s'occuper des affaires d'Egypte, mais il paraît qu'il y a beaucoup de tirage, chacun apportant des prétentions contraires, et voulant tirer la couverture de son côté. J'ai entendu un diplomate répéter à propos de l'Egypte le mot de lord Palmerston, au sujet des duchés de l'Elbe : cette question sera l'étincelle qui un jour mettra le feu à l'Europe. A mon humble avis, j'en doute fort, mais il est certain qu'il y a là un véritable guêpier, un nid à querelles et à rivalités.

***

A l'intérieur, nous avons la révision, une espèce de choléra politique inventé par M. Ferry. Il a imaginé de modifier la constitution républicaine de 1875, alors que personne ne le demandait, en dehors de l'extrême gauche : supprimer les prières publiques, déclarer la République éternelle, irrévisable, changer le mode de recrutement du Sénat, rogner ses attributions financières, voilà les principaux points de son projet. La Chambre l'a voté, mais le Sénat, auquel, selon le mot musulman, on veut faire *boire un mauvais café*, le Sénat a l'air de regimber, et nous avons entendu une foule de sénateurs républicains dire carrément : Nous ne voulons pas voter le suicide du Sénat ; la révision est un saut dans les ténèbres." Et ces messieurs ont peur des ténèbres ; pour modifier la Constitution, il faut que les deux Chambres soient d'accord, et puis qu'elles se réunissent en Congrès. Or la Chambre a 550 députés, le Sénat ne compte que 300 membres. Toute assemblée est foule, toute foule est, à certains moments, la proie de l'entraînement, de courants électriques qui la portent aux extrémités. Qui peut répondre que les engagements pris envers le Sénat par la Chambre avant le Congrès seraient respectés ? Les faits sont les faits et les garanties les plus solidement stipulées tombent comme un rêve. Le Sénat a donc nommé une commission de dix-huit membres. Celle-ci, j'imagine, va faire semblant de chercher des garanties, elle n'en trouvera point ; tout au plus votera-t-elle une révision fort anodine, et en admettant que le Sénat s'y rallie, il peut sembler douteux que la Chambre l'accepte.

***

Un livre qui arrive singulièrement à propos, c'est celui que vient de publier le colonel Tcheng-ki-Tong, attaché militaire de Chine à Paris, sous ce titre : " Les Chinois peints par eux-mêmes ", (Calman Lévy, éditeur), prix, trois francs cinquante centimes. Ce colonel est bien le Parisien le plus spirituel qui soit né à Pékin, trop spirituel même, et trop Parisien, car son livre très intéressant, très habilement composé, semble trop européen, trop privé du parfum exotique, de ce je ne sais quoi qui donne la saveur étrangère. C'est un glorificateur du peuple chinois et il faut bien dire que qui veut trop prouver ne prouve pas assez. Il est vrai que le colonel Tcheng-Ki-Tong s'est bien gardé de nous parler de la politique chinoise, car celle-ci est, comme on l'a vu plus haut, bien tortueuse, ignée de franchise et de loyauté. Mais, m'objectera-t-on, la diplomatie n'est-elle pas l'art de tromper le voisin, comme le commerce est l'art d'abuser du besoin que quelqu'un a de quelque chose, et Napoléon Ier ne disait-il pas de Metternich : " Metternich est tout près de devenir un homme d'Etat, il ment très bien." ? Assurément, mais il y a des degrés dans le mensonge ; le droit des gens n'a pas été inventé pour les rhinocéros et les dromadaires et on ne fera pas admettre qu'il soit bien correct de violer les traités le lendemain même du jour où ils ont été signés.

Un ancien ministre de la marine, M. l'amiral de Montagnat, me racontait l'autre jour l'anecdote suivante, dont il avait été témoin : L'empereur de Chine croyait avoir à se plaindre du roi du Cambodge qui le considérait comme son suzerain. Que fait-il ? Il lui envoie une flottille, commandée par un de ses amiraux, chargée de lui porter des présents ; et le roi du Cambodge est enchanté, et le Chinois pousse la courtoisie jusqu'à l'inviter à un grand déjeuner à bord de son navire. Au jour fixe, une magnifique embarcation vient le chercher ; mais à peine y a-t-il mis le pied, on s'empare de lui, de sa suite, on les bâillonne, on les enchaîne, et on jette sur le rivage un gros ballot de proclamations annonçant que le roi ayant manqué à ses devoirs envers son suzerain, celui-ci l'a remplacé par un autre prince. Quant à l'infortuné prisonnier, on *le suicida*, comme bien vous pouvez le penser.

Sous le bénéfice de ces observations, parcourons un peu, si vous voulez, le livre du colonel Tcheag ki Tong, et donnons-en quelques extraits. Ce travail a paru dans la *Revue des Deux Mondes*, où il a obtenu un grand succès.

" L'institution de la famille est la base sur laquelle repose tout l'édifice social et gouvernemental de la Chine. La société chinoise peut se définir à l'ensemble des familles. Depuis les temps les plus reculés, l'influence de l'esprit de famille a prévalu dans tous les ordres d'idées, et nous disons, d'après Confucius, que pour gouverner un pays, il faut d'abord avoir appris à gouverner la famille. La famille est essentiellement un gouvernement en miniature ; c'est l'école à laquelle se forment les gouvernants et le souverain lui-même en est un disciple.... Il y a cinq principes généraux qui forment et maintiennent, par l'éducation, le culte de la famille. Ce sont : la fidélité au souverain, le respect envers les parents, l'union entre les époux, l'accord entre les frères, la constance dans les amitiés...."

Voici une antique formule qui se chantait autrefois et qui définit simplement les devoirs de l'amitié :

Par le Ciel et par la Terre
En présence de la Lune et du Soleil,
Par leur père et par leur mère,
A et B se sont juré une amitié inébranlable.
Et maintenant si A monté sur un char,
Rencontre B coiffé d'un chapeau de paille grossière,

A descendra de son char
Pour monter au devant de B.
Qu'un autre jour, B, voyageant sur un beau cheval,
Vienne à rencontrer A, chargé d'un ballot de feolporteur,

B descendra de cheval
Comme A était descendu de son char.

Voilà certes de l'amitié pratique, celle qui va plus loin que la bourse, ce cap que l'amitié ne franchit qu'à regret, comme si elle n'était qu'un art d'agrément.

Un peu plus loin, l'écrivain chinois nous explique en quelques maîtresses pages la philosophie et les religions de son pays. " Le système philosophique de Confucius consiste essentiellement dans l'éducation du cœur humain, et le mot éducation est vraiment celui qui exprime le mieux le but de cette doctrine. Elever, c'est-à-dire soulever de terre l'homme inerte que le mauvais emploi de ses facultés a abaissé ; lui ouvrir les yeux pour lui montrer la splendeur bleue du monde illimité ; l'habituer peu à peu à sortir de son néant et à se sentir esprit, être pensant, voulant et connaissant.... Outre la religion de Confucius, il y a celle de Lao Tsé, qui n'est plus pratiquée que dans la basse classe et qui admet la métempsycose, et la religion de Tô ou le bouddhisme, doctrine qui appartient à la métaphysique, dans laquelle on trouve d'admirables points de vue..... Quant à l'athéisme, on a dit que c'était un produit de la civilisation moderne. Nous ne sommes pas encore assez civilisés pour n'avoir aucune croyance."

Un Chinois, nous blaguant, nous les blagueurs par excellence, les railleurs patentés, les gouailleurs de l'univers, certes la surprise n'est pas mince. Et qui mieux est, nous sommes battus avec nos propres armes ; écoutez plutôt ces réflexions sur nos mariages de la société élevée : " On ne va pas à la célébration du mariage civil ; ceux qui s'imettent la consécration religieuse se hâtent de sortir de l'église. A peine rentré chez soi, on change de toilette et on prend le chemin de fer. Vraiment on ferait mieux de faire venir le maire et le curé dans un sleeping car, et de procéder rapidement à la célébration du mariage avant le départ du train. Les invités se tiendraient sur le quai de la gare et l'on pourrait même prier les locomotives d'exécuter un chœur pour impressionner la mariée. Je crois qu'on finira par en arriver là."

Parlons un peu aussi de la femme chinoise, que nous nous représentons volontiers comme un être amoindri, pouvant à peine marcher, emprisonné dans son intérieur au milieu de ses servantes et des concubines de son époux : " Il en est de tout ce qu'on dit à propos de ces mœurs comme de l'écrevisse qu'un dictionnaire célèbre définissait ainsi : " Un petit poisson rouge qui marche à reculons "..... L'écrevisse n'est pas rouge et ne l'a jamais été. De même la femme chinoise marche aussi bien que vous et moi ; elle court même sur ses petits pieds, et, pour mettre le comble au désespoir des conteurs de merveilles, elle sort, se promène dans sa chaise, et n'a même pas de voile pour se protéger contre les regards trop indiscrets ... Nous pensons que la science approfondie est un fardeau inutile pour la femme, non pas que nous lui fassions l'injure de supposer qu'elle nous est inférieure pour l'étude des lettres et des sciences, mais parce que ce serait la faire dévier de sa véritable voie. La femme n'a pas besoin de se perfectionner, elle naît parfaite : et la science ne lui apprendrait ni la grâce, ni la douceur, ces deux souveraines du foyer domestique qui s'inspirent de la nature."

En Chine, les grades ont un tout autre caractère qu'en Europe, parce qu'ils confèrent des titres auxquels sont attachés des droits et des privilèges. Ce pays est gouverné par les lettrés et n'a pas d'enseignement officiel ; il entend mieux la liberté que certains Etats de l'Occident où l'on suppose l'obligation de l'instruction sans lui donner de but précis. Le gouvernement n'a de contrôle que sur les concours ; les grades sont, en effet, obtenus au concours et on considère que c'est la seule manière de leur donner du crédit. Le colonel Tcheng ki Tong trouve ce principe infiniment plus libéral et démocratique que le nôtre : " On m'a bien parlé, dit-il, du suffrage universel, mais c'est une rose des vents, c'est un principe sans principes, et, c'est se faire une singulière opinion de l'opinion publique que de s'imaginer qu'elle pourra se manifester par décret, à une date précise, tel jour à telle heure. Chose curieuse ! On ne pourrait pas proposer l'élection des académiciens par le suffrage universel sans se rendre ridicule ; et on admet que ce soit le même suffrage qui choisisse les législateurs ! Je crois que ceux-ci sont plus difficiles à discerner que ceux-là. Que faut-il conclure ?"

Les Chinois ont aussi leurs moralistes, leurs Chamfort et leurs la Rochefoucault, et leurs proverbes qui se rapprochent des nôtres. Nous disons, l'union fait la force ; eux disent : un seul bambou ne fait pas un radeau. Tous les proverbes qui représentent l'exploitation de l'homme par l'homme sont à peu près semblables. Ils disent : " battre les buissons pour les autres ", cela représente les marrons du feu. Il y a en Chine " des aveugles qui gravissent les montagnes pour admirer les beautés de la nature." Voulez-vous des conseils ? " Une grosse fortune ne vaut pas un petit revenu de tous les jours. "N'est-ce pas là le proverbe français : " Feu qui vaille est feu qui dure ?" Ils ont aussi leurs naïfs qui font des cordes pour attraper la tempête, et qui s'entendraient bien avec ceux qui veulent prendre la lune avec les dents.

Les proverbes sont les reliques du souvenir. Ainsi s'expliquent leur concision et leur bon sens énigmatique. " Chaleur pour tous, froid pour soi ", est un ancien proverbe chinois qui a attiré l'attention et réclame le secours de la réflexion ; il exprime une vérité d'expérience assez décourageante pour tous ceux qui ont à cœur le bonheur de l'humanité.... Souvent ce sont des comparaisons prises dans la nature : " quand l'eau baisse, les poissons se montrent ", pour établir que le crime caché finit par être découvert. " Chaque brin d'herbe, chaque goutte de rosée " pour représenter l'équitable libéralité de la Providence. Voulant dépeindre l'avidité de l'avare, nous disons : " Tomber dans la mer et saisir l'écume."

Terminons par quelques maximes :

" Une bonne abeille ne prend pas la fleur tombée.

" La vie d'un vieillard ressemble à la flamme d'une bougie dans un courant d'air.

" Si élevé que soit l'arbre, ses feuilles tombent toujours à terre.

" Les habits doivent être neufs, les hommes anciens

" Quand on est pressé, le cheval recule.

" La selle fait penser au cheval.

" Les parents éloignés ne valent pas les voisins proches.

" La bouche doucereuse cache un cœur de rasoir.

" Dix veilleuses ne valent pas une lampe.

" Un homme n'a besoin que de se corriger avec la même révérité qu'il reprend les autres, et excuser les autres avec la même indulgence qu'il a pour soi-même.

" Ce n'est pas le vin qui fait l'ivrogne, mais le vice.

" L'homme sage sait se plier aux circonstances, comme l'eau prend la forme du vase qui la contient."

Ces maximes n'ont pas d'auteur connu, elles habitent dans les mémoires et reviennent souvent dans les conversations et les écrits. Ce sont des habitudes de l'esprit.

VICTOR DU BLED.

COMMUNICATIONS

ACOMPTE A M. FRÉCHETTE

M. Louis Honoré Fréchette, rédacteur de la *Patrie*.

Monsieur,

Autrefois, au milieu de la lutte, j'aurais eu le plus grand plaisir à vous répondre chaque fois que vous m'auriez attaqué ; mais, sorti de la politique depuis quatre ans, vos lecteurs eux-mêmes trouvent injustes et étranges vos incessantes attaques contre moi.

Ils n'en connaissent pas le motif secret. Il est vrai que votre bile ne se déverse j

TELEGRAPHIE

Service spécial de LA MINERVE

DEPECHES DE NUIT

CANADA

Insolation

Ottawa, 31—Un homme du nom de Gilles, en se promenant sur la rue hier après-midi, a été frappé d'insolation et il en est mort hier soir.

Nouveaux bâtiments

—On est à ériger de nouveaux bâtiments sur le parc Lansdowne à l'usage des exposants à l'exposition provinciale.

La contestation de l'élection de Lévis

Québec, 31—Dans le procès en invalidation de l'élection de Lévis, aujourd'hui, M. T. C. Casgrain a demandé à être substitué à M. L. P. Pelletier, comme avocat des pétitionnaires. La demande a été prise en délibéré par le juge.

Un crâne humain

Québec, 31—Des ouvriers, en creusant une fosse d'aisance dans une cour de la rue Berthelot, aujourd'hui, ont mis à vu un crâne humain parfaitement conservé, à 18 pouces seulement de la surface du sol. Lors de l'occupation militaire de Québec, cet endroit a été le théâtre de honteuses scènes de débauche et l'on croit se trouver en présence d'un crime. Les autorités vont ouvrir une enquête.

Série de tempêtes

Saint-Jean (Terreneuve), 31—Le steamer de la malle "Plover" venant du détroit de Belle-Ile annonce, ainsi que des dépêches, que de violentes tempêtes et un furieux vent du nord-est ont sévi depuis le 9 du mois et ont duré 10 jours. Plusieurs goélettes de pêche ont sombré, mais deux personnes seulement ont péri. De chaque côté du détroit les montagnes sont couvertes de neige et des centaines de montagnes de glace de plusieurs milles de longueur traversent le détroit.

Ligne d'embranchement

Québec, 30—Les ingénieurs du chemin de fer du Pacifique viennent de terminer une exploration entre la station de Buckingham et le village du même nom, afin d'y construire un embranchement du chemin de fer. Ce chemin, qui sera comme un débouché pour le bois du Lièvre et pour les phosphates, n'aura que 13 milles de long, et ne présente aucune difficulté de construction.

ETATS-UNIS

L'expédition Greely

New-York, 31—On estime à $700,000 le coût de l'expédition entreprise pour sauver le lieutenant Greely et ses compagnons. Une grande réception navale aura lieu le 2 août, à Portsmouth, N-H., à l'arrivée dans ce port des héros des mers polaires; mais ils ne seront guère en état de prendre part aux réjouissances publiques. Le *Thétis*, le *Bear* et l'*Alert* seront à New-York le 7 août.

San Francisco, 31—Mme Greely, la femme du célèbre explorateur, vient de partir de San Diego, Californie, pour aller rejoindre son mari à Portsmouth, New-Hampshire.

Le Président Arthur

Washington, 31—Le président Arthur, sa fille et sa sœur partiront à la fin de la semaine pour Catskill, par le *Despatch*.

EUROPE

La paix

Shanghai, 31—On annonce que la France et la Chine ont fait un nouveau traité de paix. La Chine paiera une indemnité de $7,280,000.

Arrestation

Londres, 31—Un soldat des "Grenadiers Guards" nommé Odell a été arrêté comme complice dans le scandale de Cornwall.

La guerre du Soudan

Londres, 31—On annonce du Caire que les rebelles ont fait dernièrement deux attaques sur Wady Halfa et que toutes deux ont été repoussées.

Allemand tué

Stutgard, 31—A Cronstadt, hier, un certain nombre de touristes parisiens, conversant entre eux, exprimaient le plaisir que leur avait causé l'insulte faite au drapeau allemand, le 14 juillet, à l'hôtel Continental. Un Allemand qui était présent fit quelques remarques et au cours d'une querelle qui s'en suivit, l'Allemand fut tué d'un coup de canne à épée par un des Français.

Honneur à un Américain

Paris, 31—Le Dr Cornelius Heiz, citoyen américain, a été fait commandeur de la Légion d'honneur, pour les services qu'il a rendus à la science de l'électricité. C'est le premier savant étranger qui ait été honoré ainsi.

Vol considérable

Vienne, 31—Des bons du gouvernement pour une valeur de $15,000 ont été volés pendant qu'on les transportait de la trésorerie de Vienne à celle de Pesth. La police n'a aucun indice qui puisse la mettre sur les traces des voleurs.

Une fête

Lucerne, Suisse, 31—La princesse Dolgorouki a donné sa première fête et sa première réception depuis l'assassinat du czar. Cette fête a eu lieu hier en cette ville pour célébrer l'anniversaire de la naissance de la plus jeune fille de la princesse.

Troubles en Arabie

Londres, 31—On annonce que des troubles sérieux ont eu lieu dans l'Yemen. Les insurgés se sont déclarés pour le Mahdi et se sont emparés de plusieurs villages. 10,000 hommes de troupes vont être envoyés pour supprimer la révolte.

La corvette "Canada"

Londres, 31—La corvette anglaise *Canada* à bord de laquelle est le prince George de Galles est arrivée en vue des Iles Sorlingues.

La conférence égyptienne

Londres, 31—Les délégués allemand, autrichien et italien à la conférence appuieront un compromis sur la question égyptienne. Les conditions du compromis sont qu'on opérera une réduction d'un demi pour cent d'intérêt sur la dette égyptienne si le revenu provenant de l'impôt foncier n'atteint pas les estimations de Blignières.

Londres, 31—La conférence égyptienne s'est réunie aujourd'hui au bureau des affaires étrangères. Lord Granville a déclaré aujourd'hui, dans la Chambre des Lords, que l'ambassadeur français n'avait pas encore reçu d'instructions de son gouvernement.

Démarche diplomatique

Paris, 31—On croit savoir que lord Lyons a engagé le premier ministre Ferry à retirer le bill des récidivistes relatif à la déportation des criminels avérés aux colonies pénales. Cette démarche a été motivée par l'hostilité marquée par l'Australie, qui ne veut plus décidément être le refuge des détenus français qui parviennent à s'évader.

Un différend

Rome, 31—Le Vatican rappellera son délégué apostolique de Buenos-Ayres, dans le cas où le gouvernement de la République Argentine insisterait sur la démission du P. Cloran, à cause de sa lettre sur l'emploi des maîtresses d'écoles américaines.

Le choléra

Lisbonne, 31—La ville de Huelva est atteinte du choléra. Les ports entre Cadix et Ayamonte sont aussi affectés.

Rome, 31—Il y a actuellement 6,000 personnes dans les lazarets le long de la frontière et de la côte.

Marseille, 31—Trois décès du choléra ici et trois à Toulon hier soir. Les gens des basses classes sont hostiles aux médecins, parce qu'ils croient qu'ils ont reçu instruction de développer l'épidémie afin de se débarrasser du trop plein de la population.

Mozambique, 31—La barque anglaise "Sarah Hobart" a été retenue et sa cargaison saisie sous prétexte de violation des règlements de douanes. Les résidants anglais sont indignés.

Berlin, 31—Un médecin a fait une lecture ici dans laquelle il exalte le choléra comme moyen de balayer de la scène les êtres impropres à la lutte pour l'existence. Ce document a été répandu à profusion en France. Un médecin a été chassé d'un village hier par des gens armés de couteaux.

Un jeune garçon travaillant sur une ferme, près d'Arles, a été saisi de vomissements. Son père refusa de le laisser entrer dans la maison et l'enfant est mort dans le champ.

Le père porta ensuite le cadavre aux autorités pour que celles-ci se chargeassent de son inhumation. Mais il essuya un refus, et il dut l'enterrer lui-même.

Londres, 31—Plusieurs résidants de Terreneuve voyageant en Espagne ont été soumis à une quarantaine de sept jours à raison des communications fréquentes qu'on suppose exister entre la France et Terreneuve.

Les Canadiens des Etats-Unis

MANCHESTER, N. H.

Il est arrivé un sérieux accident à M. Octave Laforêt, au coin des rues Elm et Pleasant. M. Laforêt marchait tranquillement quand tout à coup il mit le pied entre la traverse de la rue et le trottoir et se fractura l'os de la jambe droite entre pied et le genou.

—Un pénible accident est arrivé cette semaine à Mlle Clara Champoux. Cette jeune fille, s'étant rendue à la manufacture où elle travaillait et n'y ayant pas trouvé d'ouvrage, sortit, et traversant la voie ferrée, elle a été frappée par une locomotive et lancée à 20 pieds en l'air. On désespère de la sauver.

MANCHAUG

La nouvelle église en voie de construction avance rapidement et l'extérieur est presque terminé; elle contiendra six cents personnes et sera terminée vers la fin de novembre. M. Urgel Jacques, de Worcester, est l'entrepreneur. L'église, une fois terminée, sera un joli ornement pour le village.

Recettes utiles

LES BAINS FROIDS SANS ACCIDENTS

Résultat difficile, dira-t-on; il ne le serait pas, si les personnes qui prennent des bains de mer ou de rivière voulaient bien s'astreindre aux simples précautions que commande la prudence la plus élémentaire.

Ces précautions consistent, notamment:

1o A ne se baigner qu'en état de parfaite santé;

2o A n'entrer dans l'eau que trois ou quatre heures après l'ingestion d'aliments ou de boissons, et lorsque toute transpiration sensible a disparu.

3o A éviter d'avancer lentement dans l'eau, l'immersion devant se faire au contraire d'un seul coup, de manière à ce que la brusque sensation de froid qui accompagne le premier contact de l'eau affecte le corps sur tous les points à la fois;

4o A hâter la réaction de chaleur par le mouvement;

5o A sortir de l'eau aussitôt qu'on se sent affaibli par la natation ou envahi par froid.

A ces conditions, les bains de mer et de rivière n'offrent aucun danger; ils sont alors utiles, sédatifs, hygiéniques.

Avis Spéciaux

—Ne vous y trompez pas. Le "Golden Fruit Bitters" diffère de tout autre "bitter". Ses propriétés sont uniques et singulièrement fortifiantes pour tout le système nerveux. Cette préparation rend l'appétit et aide à la digestion En vente chez tous les pharmaciens.

—Une demi-bouteille ou une bouteille entière de l'eau de Floride de Murray & Lanman mêlée à l'eau d'un bain est de grande utilité pour les maladies de toutes les personnes nerveuses ou délicates, vu qu'elle ravive la force et tempère le système nerveux les plus irritables.

—L'eau de Floride de Murray & Lanman est probablement le parfum le plus simple et le plus pur qui ait jamais été préparé Ce n'est rien autre chose que le délicieux arôme de fleurs rares conservé et rendu permanent. C'est sans doute à sa pureté que cette préparation doit son immense popularité.

Maladies du foie, des rognons et maladie de Bright. — Un remède qui détruit le germe de la maladie de Bright, de la diabète, des maladies du foie et des rognons, et qui a la propriété de débarrasser le système de toutes ces maladies, est sans prix. Les Amers de Houblon sont ce remède, comme vous pourrez vous en convaincre en en faisant l'essai, ou en demandant des renseignements à ceux qui ont été guéris par l'usage de ces amers.

RÉPONDEZ A CETTE QUESTION. — Est-il à votre connaissance qu'aucun cas de la maladie de Bright de diabète, de maladies du foie ou des voies urinaires qui n'était pas incurable ait résisté ou puisse résister aux effets des Amers de Houblon? Demandez à vos voisins de répondre à cette question.

CARTE—A tous ceux qui souffrent de la débilité nerveuse et de la faiblesse générale, etc., causées par des erreurs et des imprudences de jeunesse, j'enverrai gratis un remède qui vous guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez une enveloppe adressée à vous-même au REV. JOSEPH T. INMAN, Station D. New-York City.

—Si vous souffrez des affections bilieuses, maux de tête ou indigestion, employez les *Pilules de Noix Longues* de McGALE, en vente partout à 25 cents la boîte.

—On vient de recevoir au magasin de 5, 10 et 25 cts une consignation considérable et complète de verrerie provenant des fabriques les plus importantes des Etats-Unis. Aussi, une quantité considérable de hamacs, accessoires pour le jeu de croquet, corbeilles, albums, poupées, etc que nous avons achetés à 30 o/o au-dessous du prix courant. Nous offrons en même temps l'occasion aux clients d'acheter des vases, tasses et soucoupes et une quantité d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer à des prix dont ils seront étonnés. Venez visiter notre établissement au No 1699, autrefois No 315 rue Notre-Dame.

—Les pilules d'Ayer sont à la tête de tous les apéritifs et de tous les purgatifs. Leur action est douce, pénétrante et complète.

TUYAUX D'EGOUT
Ciment Romain, de Portland et du Canada, Briques et Argile Réfractaires,
Revêtements, tuyaux et faîtes de cheminée éviers, briques blanches pressées, jardinières etc.
ALEX. BREMNER,
214-sm 640 rue Craig, Montréal.

Bois de Sciage
A. HURTEAU et FRERES
No 92, RUE SANGUINET, No 92
Offrent en vente à des prix très réduits un lot considérable de bois de construction de toutes sortes, embouveté et uni, lattes, bardeaux sciés et fendus. 128

ROYAL

BAKING
POWDER
Absolutely Pure.
Pour le pain, les biscuits et patisseries, préférable au levain, à la crême de tartre et à la soude, parce qu'elle est pure, forte et pas nuisible à la santé. Plus économique que les poudres à pâte ordinaires et on ne peut la comparer à ces diverses poudres composées d'alun ou de phosphate, de qualité inférieure et n'ayant pas même le poids voulu. Vendue en boîtes seulement.
En gros chez:
TEES, COSTIGAN & WILSON.
En détail chez:
ALEX. McGIBBON & CO.
CRAWFORD & GORDON.
DAVID CRAWFORD.
WALTER PAUL.
JOHN ROBERTSON.
DUFRESNE & MONGENAIS.
ROYAL BAKING POWDER Co,
86 Wall Street, N. Y

Vente par le Sherif

No 1407—The Montreal Loan and Mortgage Company vs Jean Lamoureux.

Un lot de terre situé au village incorporé de la Côte Saint-Louis, district de Montréal, connu sous le numéro deux cent quatre vingt-six (286) des plan et livre de renvoi officiels du dit village incorporé de la Côte Saint-Louis, borné en front par la rue Carrière, avec une maison en bois et dépendances dessus construites.

Pour être vendu en mon bureau, en la cité de Montréal, le huit août prochain, à dix heures de l'avant-midi.

No 1377—Alexis Mathieu vs Pierre Lorrin.—Un lot de terre de la contenance de quarante pieds de front sur cinquante-sept pieds de profondeur, mesure anglaise, plus ou moins, sans garanties, et composé des parties de lots suivants, savoir: 1o De la partie sud-est du lot numéro six cent trente-deux—trois (632-3) des plan et livre de renvoi de la subdivision du lot 632 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Sainte-Marie, cité de Montréal, laquelle partie sud-est est de la contenance d'environ onze pieds de large sur cent cinquante-sept pieds de profondeur, mesure anglaise, bornée en front par la rue Mathieu; 2o De la partie nord du lot numéro six cent trente-deux—cinq (632-5) des plan et livre de renvoi de la dite subdivision, laquelle partie nord est de la contenance d'environ vingt-neuf pieds de large sur vingt et un pieds de profondeur, bornée en front par la rue Mathieu; 3o De la partie nord-ouest du dit numéro six cent trente deux—quatre (632-4) des plan et livre de renvoi officiels de la dite subdivision, laquelle partie nord-ouest est de la contenance d'environ vingt-neuf pieds de large sur trente six pieds de profondeur, mesure anglaise, sans bâtisses—avec l'usage d'une rue appelée rue Mathieu, laissée en front du dit emplacement.

Pour être vendu en mon bureau, en la cité de Montréal, le huit Août prochain, à dix heures et demie de l'avant-midi.

No 2298—Dame Marguerite E. V. Reeves vs Maurice Laframboise et al., maintenant entre les mains de George H. Kernick, curateur au délaissement en cet te cause.

Les trois quarts indivis dans un lot de terre situé en la paroisse de Montréal, formant toute la partie du côté sud du lot de terre désigné comme numéro quatre mille six cent soixante et dix-neuf (4679) des plan et livre de renvoi officiels de municipalité, de la paroisse de Montréal.

Pour être vendus en mon bureau, en la cité de Montréal, le huit août prochain, à onze heures et demie de l'avant-midi.

No 1241—David Vincent vs Zoé Roy dit Lapensée et John Dunberry, saisi comme appartenant à Zoé Roy dit Lapensée.

1o La moitié indivise d'un terrain d'environ quarante arpents en superficie, situé en la paroisse de Saint-Michel de Lachine, faisant partie de la terre connue sous le numéro neuf cent soixante et dix-huit (978) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachine—avec une maison en bois, une grange et autres bâtisses dessus construites.

2o La jouissance et usufruit, la vie durant de la dite Zoé Roy dit Lapensée, de l'autre moitié indivise du susdit terrain, ainsi que dans le résidu du dit numéro 978 et dans les bâtisses y érigées.

3o La jouissance et usufruit, la vie durant de la dite Zoé Roy dit Lapensée, d'un terrain, bâtisses dessus construites, au même lieu, connu sous le numéro 991 des plan et livre de renvoi officiels susdits.

4o La jouissance et usufruit, la vie durant de la dite Zoé Roy dit Lapensée, d'un terrain sans bâtisse au même lieu, connu sous le no 989 des plan et livre de renvoi officiels susdits.

5o La jouissance et usufruit, la vie durant de la dite Zoé Roy dit Lapensée, d'un terrain sans bâtisse, au même lieu, connu sous le numéro 984 des plan et livre de renvoi officiels susdits. Et saisi comme appartenant au dit John Dunberry.

1o Un neuvième indivis dans l'autre moitié indivise du terrain en premier lieu ci-dessus mentionné, faisant partie de la terre connue sous le numéro 978 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachine, ainsi qu'un neuvième indivis dans le résidu du dit No 978, et dans les bâtisses y érigées. A la charge de la jouissance et usufruit de la dite Zoé Roy, sa vie durant.

2o Un neuvième indivis dans le terrain en troisième lieu ci-dessus décrit, connu sous le numéro 991 des susdits plan et livre de renvoi officiels susdits—avec bâtisses dessus construites. A la charge de la jouissance et usufruit de la dite Zoé Roy, sa vie durant.

3o Un neuvième indivis dans le terrain en quatrième lieu ci-dessus décrit, connu sous le numéro 989, des susdits plan et livre de renvoi officiels,—sans bâtisses—A la charge de la jouissance et usufruit de la dite Zoé Roy—sa vie durant.

4o Un neuvième indivis dans le terrain en cinquième lieu ci-dessus décrit, connu sous le No 984, des susdits plan et livre de renvoi officiels—sans bâtisses— A la charge de la jouissance et usufruit de la dite Zoé Roy—sa vie durant.

Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Lachine, le huit août prochain, à dix heures de l'avant-midi.

PIERRE J. O. CHAUVEAU,
Shérif.
Bureau du Shérif,
Montréal, 31 Juillet 1884.

ETOFFES A ROBES!
Vente spéciale d'étoffes à robes, noires chez
S. CARSLEY

Assistez à la vente spéciale d'étoffes à robes, noires chez
S. CARSLEY

VENTE SPÉCIALE!
Vente spéciale cette semaine, de cachemire noir, français, paramata noir, cobourg noir, mouton de perse noir, voile de sœurs noir, mérino noir, etc., chez
S. CARSLEY

VENTE SPÉCIALE!
Allez chez S. Carsley si vous voulez acheter des étoffes à robes, noires à des prix spéciaux.

OCCASIONS SPÉCIALES!
Des occasions spéciales sont offertes cette semaines en étoffes à robes brochées noires bunting noir, Beige noir, roubaix noir. Henrietta, thibet noir, drap de sœur noir, grenadine noire brochée etc.
S. CARSLEY

GRANDE OCCASION!
S. CARSLEY

Les dames feront bien de profiter des grandes occasions qui sont offertes en ce moment pour les étoffes à robes noires et les crêpes chez
S. CARSLEY
1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777
RUE NOTRE-DAME
MONTREAL
Second Door à l'ouest de l'église Notre-Dame

Geo. D. Ross & Cie
—648—
RUE CRAIG
MONTREAL
AGENTS EN CANADA
POUR LA VENTE DU
FIL DE COTON
— DE —
CLAPPERTON
DU FIL
DE CHANVRE
DE KNOX
Pour TAILLEURS
Des FILS CIRES
De KNOX
Pour Machines à coudre
ETC., ETC.
20

AU BON MARCHE!
1869 et 1871 Rue Notre-Dame
Alphonse Valiquette
Marchés avantageux sur toute la ligne
Ce qui suit est une preuve que les bas prix "Au Bon Marché" n'ont jamais été surpassés:
MARCHE AVANTAGEUX!
20 verges d'étoffes à robes pour $1.00
20 verges de bonne toile pour 1.00
20 verges de belle toile à escalier pour 1.00
paires d'essuie-mains 1.00
20 verges de coton blanc, une verge de large 1.00
20 verges de coton jaune, une verge de large 1.00
20 verges d'indienne qui ne change pas 1.00
20 verges de ruban à ceinturon 1.00
20 paires de bas de coton 1.00
20 beaux mouchoirs de toile 1.00
20 collets de dames 1.00
20 collets pour hommes 1.00
20 verges de broderie large 1.00
20 verges de belle toile en rouleau 1.00
20 verges de coton carresuté 1.00
20 verges de winceys carreautés 1.00
—AUSSI—
20 verges de soie à robes pour $5.00
20 verges de cashmere noir de 44 pouces 5.00
20 verges cashmere de couleur, 44 pcs, pour 5.00
20 verges satins de couleur pour 5.00
AU BON MARCHÉ
La principale maison pour les tapis à bon marché et les prélarts. 20 verges de tapis pour $1.00. Tout notre assortiment de tapis et de prélarts doit être vendu à de grandes réductions.
"AU BON MARCHÉ"
Nos 1869 et 1871, Rue Notre-Dame.
ALPHONSE VALIQUETTE.
Pour accommoder le public, nous fermons notre établissement à dix heures p. m. tous les soirs. Nous vendrons de 1 à 100 verges.

J. B. ROLLAND & FILS
6, 8, 10, 12 et 14
Rue Saint-Vincent, Montréal
DÉPOSITAIRES DE LA
Compagnie de Papier Rolland
A SAINT-JÉROME.
PAPIER BLANC, IMPRESSION, JOURNAL, en format et en bobine
PAPIER BLANC et TEINTÉ, pour lithographie
PAPIER d'ECRITURE à plat et réglé
PAPIERS de COULEURS pour affiches et couvertures
PAPIER MANILLE et EMBALLAGE
Echantillons fournis sur demande.

VINS, LIQUEURS, CIGARES, Etc., Etc
Nous annonçons à nos pratiques et au public que nous avons fixé notre nouvel établissement au
No 83 rue Saint-Jacques
PRES DE LA PLACE D'ARMES
L'on trouvera chez nous un assortiment des plus complets en
VINS, LIQUEURS, SPIRITUEUX, CIGARES, Etc.,
que nous venons de recevoir par voie d'importation directe.
Nous avons obtenu les agences de plusieurs des premières maisons d'Europe pour notre commerce des vins et liqueurs.
Toute commande dont on voudra bien nous favoriser recevra de notre part la plus consciencieuse attention, et notre marchandises sera vendue à des prix modérés et uniformes.
MATHIEU FRÈRES.

POMMES! POMMES! POMMES!
CHARLES DONALD & Cie
--79--
Rue Queen, Londres, C.E.
désirent correspondre avec les propriétaires de vergers, les marchands et les expéditeurs en vue des affaires d'automne et du printemps.
Ils donneront aussi les facilités ordinaires aux clients ayant besoin d'avances.
209 nm

LE SIROP CALMANT DU Dr F. J. DEMERS POUR LES ENFANTS
Il ne saurait être trop recommandé dans la Diarrhée, Dysenterie, Vomissements, Coliques et tout particulièrement pour procurer aux enfants un sommeil parfaitement calme et naturel. Dans ce dernier cas, il est reconnu être supérieur aux autres préparations. Exigez toujours la signature du Dr F. J. DEMERS sur l'enveloppe de la bouteille.
En vente partout.
En dépôt à la pharmacie Notre-Dame, No 1615 rue Notre-Dame, Montréal.

LE SIROP DE GOMME DE SAPIN COMPOSE DU Dr F. J. DEMERS
Ce sirop est d'une efficacité tout à fait extraordinaire pour la guérison des rhumes, bronchites, asthme, coqueluche, extinction de la voix. Les rhumes ou les toux ordinaires se guérissent en 48 heures.
En vente partout.
Exigez toujours la signature du DR. F. J. DEMERS sur l'enveloppe de la bouteille.
En dépôt à la pharmacie Notre-Dame, No 1615 rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis et fournitures de maisons
Nous exhibons actuellement un assortiment considérable des articles suivants:
BRUXELLES—Meilleure qualité; cinq pièces, avec bordures appropriées de 9 pouces, 13, ps, 18 ps et 23 ps.
—AUSSI—
TAPIS D'ESCALIERS appropriés, 7/8 et 4-4 de large.
VELOURS!
Ce qu'il y a de mieux en
Wilton, Axminster, Axminster breveté, Aubusson et T. Wilson.
Tapis vénitiens — Pour escaliers et pour chambres
Tapis de laine—A bon marché et en grande variété
Tapis d'escaliers flamands
Broderie Royal Albert avec bordures appropriées.
Ligget & Hamilton
1883 et 1885 RUE NOTRE-DAME
256

GANTS DE KID! GANTS DE KID!
Gants de kid pour Dames, Messieurs et enfants de toutes les couleurs, grandeurs et qualités.
Gants en dentelle de soie pour Dames, en soie en dentelle de soie pour Dames
Etoffes légères pour vêtements d'été,
Bonneterie,
Couvrepieds à jour et de toilette,
Couvrepieds de Marseilles,
Essuiemains de bains et de chambre
Essuiemains pour verres et de cuisine
—AU—
Magasin de Gants de Kid Français
ETABLI EN 1827
THOMAS MUSSEN
1651 et 1653, RUE NOTRE-DAME
MARCHANDISES SÈCHES,
Draps pour billards, tapis, Prélarts, Nattes, Etc en gros et en détail. 227

GIBB & Cie
Ayant reçu un assortiment complet d'Etoffes et de Merceries dans les
DERNIERS GOUTS
Ainsi que des PATRONS D'HABILLEMENTS de la célèbre maison Poole, invitent le public à visiter leur établissement.
CITY HOTEL
Rue Saint-Simon, porte voisine de C. Ledoux, Place du Marché, ancienne place de E. Boucher,
SAINT-HYACINTHE
CALIXTE GAUDETTE, PROPRIÉTAIRE
Bonne table et bons lits, liqueurs de choix. Cour spacieuse et bonnes écuries. 200-tm

LA COMMISSION DU HAVRE
AVIS
Est par le présent donné qu'en vertu de l'Acte 38-Viet., chap. 61, et de ses amendements, une élection aura lieu à ce bureau,
LUNDI, le 4 AOUT PROCHAIN
entre midi et deux heures p. m., pour l'élection d'un commissaire du havre pour représenter les intérêts de la marine pendant quatre ans.
Toute information requise par les personnes ayant droit de vote peut être obtenue en s'adressant au soussigné.
Par ordre,
H. D. WHITNEY,
Secrétaire.
Bureau des Commissaires du Havre,
Montréal, 22 Juillet 1884. 262-j

AVIS PUBLIC
Des SOUMISSIONS pour les travaux de construction de l'église et sacristie pour la paroisse de
SAINT-ANTOINE de LONGUEUIL
seront reçues par les syndics de la dite paroisse jusqu'au QUATRE AOUT inclusivement.
Les syndics ne s'obligent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Les plans et devis sont déposés au presbytère, et toutes informations requises peuvent être obtenues au bureau de MM. Perrault & Mesnard architectes, 99 rue Saint-François-Xavier, Montréal.
Par ordre des syndics,
A. LAMARRE,
Président.
Longueuil, 19 Juillet 1884 264-s c

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN
Prêts sur hypothèques pour 5 ou 10 ans sans amortissement, et de 10 à 50 ans avec amortissement.
L'emprunteur a la faculté de rembourser quand il le veut.
La société n'a d'agent nulle part, et comme elle n'a pas de notaire attitré, tous les praticiens sont admis à faire des demandes et à instrumenter pour leurs clients.
En s'adressant au soussigné on recevra des circulaires donnant tous les détails nécessaires.
E. J. BARBEAU,
Directeur.
Montréal, 14 Juillet 1884. 255-um

Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal
AVIS est par le présent donné qu'un dividende de quatre pour cent, pour les derniers six mois écoulés le 30 juin dernier, sur le capital payé de cette institution, vient d'être déclaré et sera payable à la dite Banque, en cette cité, le ou après vendredi, le premier août prochain.
Par ordre des Directeurs,
H. BARBEAU,
245-j Gérant.

Chemin de fer le Grand Tronc
Sciage de bois de chauffage
Des SOUMISSIONS seront reçues par le soussigné jusqu'à
VENDREDI, 1er AOUT
pour le sciage et le cordage de bois de chauffage aux gares entre Richmond et Coaticooke. Les devis peuvent être obtenus par demande à M. M. D. McTaggart, agent pour le combustible, compagnie du chemin de fer le Grand-Tronc, Montréal.
La compagnie ne s'oblige pas à accepter la plus basse soumission ou aucune autre.
JOSEPH HICKSON,
Gérant-Général
Montréal, 16 Juillet 1884 259-j

Chemin de fer le Grand Tronc
MER et MONTAGNES!
Le train du matin part maintenant de Montréal régulièrement à 7.30 heures a. m., pour Québec, Gorham (Montagnes Blanches) et Portland, pour les stations balnéaires, sur la côte de l'Atlantique, telles que Scarboro, Orchard Beach, Bar Harbour, les Iles, etc.
Un superbe char-palais est attaché à ce train et se rend directement à Orchard Beach.
Le train de nuit part de Montréal à 10.15 p. m., pour les mêmes localités, avec des chars Pullman, en destination directe de Portland, Halifax et Saint-Jean, N. B.
Pour plus amples détails s'adresser au bureau pour la vente des billets,
JOSEPH HICKSON,
Gérant-Général.
Montréal, 17 Juillet 1884. 259-j

Chemin de fer le Grand Tronc
Chemin de fer Canada Atlantique
La ligne la plus courte entre MONTREAL et OTTAWA. Raccordements faits à la gare Bonaventure avec tous les trains directs sur Boston, New-York, Philadelphie, Halifax, Portland et les places d'eau sur le littoral.
Magnifiques chars Pullman attachés aux trains. Les trains partent de Montréal (gare Bonaventure) à 8.45 A. M., 4.30 P. M. et arrivent à Ottawa à 12.20 P. M. et 8.00 P. M. Tous les passagers venant de l'est devraient éviter le changement de train en prenant cette ligne favorite.
Billets en vente à l'Hôtel Windsor, à la gare Bonaventure et au No 143 rue Saint-Jacques.
JOSEPH HICKSON,
Gérant-Général.
Montréal, 11 Juillet 1884. 252-j

A VENDRE à SAINTE-ANNE
RESIDENCE D'ÉTÉ avec grand terrain, Avenue du Grand-Tronc.
ARGENT A PRÊTER à 6 pour cent.
H. M. PERRAULT,
99, rue Saint-François-Xavier.
310

MACHINES A VENDRE
OU A ECHANGER
A conditions faciles. La quantité la plus considérable et la mieux assortie de machines neuves et d'occasion pour travailler le bois qu'il y ait en Canada. Aussi: 10 engins avec chaudières, force de 4 à 40 chevaux, et un lot de poulies, courroies, etc.
MULLIN & CIE.,
204 No 47 Carré Papineau.

Exposition de Saint-Jean
La Compagnie Manufacturière des Moulins du Mont-Royal
A REMPORTE UN
PREMIER PRIX
—ET UNE—
Medaille en Bronze
POUR
RIZ et PRODUITS de RIZ

ENVELOPPES,
FOURNITURES DE BUREAUX
ETC., ETC.,
Chez JOSEPH FORTIER
FABRICANT DE PAPIER
Nos 256 & 258, Rue Saint-Jacques
MONTREAL

NOUVEAU! NOUVEAU! NOUVEAU!
La Nouvelle Machine à Coudre
"RAYMOND"
VENANT DE PARAITRE SUR LE MARCHE
LA PLUS BELLE,
LA MEILLEURE,
ET LA PLUS SIMPLE
DE TOUTES LES MACHINES A COUDRE
Enrouleur automatique, le seul parfait
Rouleau de tension patenté (Self Treading) n'ayant que le trou de l'aiguille à enfiler, la navette également
VENEZ LA R, et vous n'achèterez pas d'autre que le célèbre "NOUVEAU" Raymond, garanti pour 10 ans.

Il ne faut pas oublier les célèbres pianos
Strauss et Wagner
Les meilleurs et les mieux finis de toute la Puissance, garantis pour 6 ans.
Aussi les
ORGUES 'FOISY'
POUR SALONS
BUREAU PRINCIPAL:
THOS. F. G. FOISY, 563 RUE SAINT-LAURENT
MONTREAL.
AGENTS DEMANDÉS

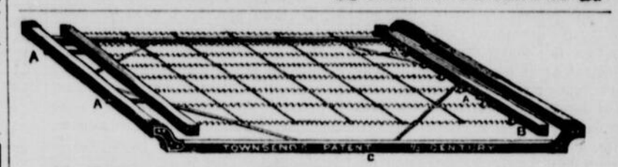

"C'est une folie de retarder"
à remettre vos lits à neuf par le procédé *Townshend* (breveté) et d'acheter des lits neufs des encanteurs et marchands de meubles, lorsque vous pouvez vous procurer le Lit Townshend breveté pour sa propreté, et vous mettre ainsi à l'abri de tout danger. 1000 matelas en magasin, au
No 41 RUE SAINT-JACQUES OUEST
270-y a

—AUX—
FROMAGERS!
Le soussigné fait une spécialité de la fabrication de
Presses à Fromage, Boites à Fromage,
Et tous les ustensiles et accessoires requis dans une fromagerie.
Boites à fromage à $14.00 le 100
Livrables à bord des chars ou bâteaux à vapeur dans un circuit de 12 milles, et pour plus loin, il charge le tems des charretiers.
Le bois qu'il emploie est du bois importé d'Ontario.
M. BIRTZ manufacture 900 boites par jour.
Toutes commandes pour agrès de fromagerie seront exécutées sous huit jours d'avis.
Chaudières "Selfeeter" pour machines à vapeur.
A. BIRTZ,
FERBLANTIER et PLOMBIER,
Couvertures en métal, en ardoises, gravier, etc., etc.
182-sm SAINT-CÉSAIRE, P. Q.

GAILLARD & DIONIS,
CLERMONT, FERRAND, FRANCE,
Fabricants de Fruits Crystalisés
DAVID REA, Jr., 30 Rue de l'Hôpital,
Agent pour la Puissance.
Liste des prix fournie sur application.

ETABLI EN 1850
J. H. WALKER
Dessinateur et Graveur sur Bois
DESSINS ORIGINAUX PRÉPARÉS.
GRAVURES D'ART,
PORTRAITS, Etc., Etc.,
132 Rue Saint-Jacques,
116 Rue Saint François-Xavier.
257-a—s

J. R. LEFEBVRE
PEINTRE,
Tapissier, blanchisseur et décorateur
17-Rue SAINT-LAURENT-17
MONTREAL
Toute commande sera exécutée avec soin et promptitude, à domicile ou à sa boutique.
ENSEIGNES—Une spécialité.
261-hm

HARNAIS POUR VOITURE ANGLAISE
Grand assortiment de Selles pour la chasse, pour la course, pour l'exercice et pour les dames.
J. W. ROBERTS
Importateur de Magnifiques Selles Anglaises
336
RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL
Les commandes peuvent être données par le téléphone.

Kérosine américaine,
Huile de pétrole canadienne,
Huile à machines,
Huile de morue et de phoques,
Graisse pour essieux,
A VENDRE PAR
JOHN PAXTON,
No 20 Rue Saint-Pierre, Montreal

Reynolds & Kellond
Solliciteurs de Brevets et Experts dans les causes concernant les Brevets
156, RUE SAINT-JACQUES, 156
MONTREAL.
MM. REYNOLDS & KELLOND se chargent d'enregistrer les marques de commerce, dessins et droits d'auteur, d'obtenir des brevets dans tous les pays et de conduire toutes contestations en justice.
Font des recherches et donnent leur opinion sur la validité des droits en litige, préparent des transports et conventions, et interprètent les lois qui s'appliquent aux brevets. 215

BREVETS Régulièrement obtenus en Canada, aux Etats-Unis et dans les pays européens, marques de commerce et dessins enregistrés, conventions et transports rédigés, opinions données sur la validité des brevets, aides données aux inventeurs pour parfaire et placer leurs inventions.
Toutes affaires se rapportant aux brevets transigées avec exactitude, promptitude, et à des conditions raisonnables par
J. A. RENNIE,
Avocat et expert.
242, Rue Saint

FEUILLETON

LE DRAME DES ANGLADES

XXXII

C'était le jour où le baron des Ecameaux devait donner cette grande fête dont on parlait dans Paris depuis une semaine.

Il était près de cinq heures, et le baron venait de terminer son courrier.

Il sonna et dit au garçon de bureau qui se présenta aussitôt :

—Ces lettres à la poste, et priez d'abord M. Bertaud de venir me parler.

Quand il fut seul, le banquier se plongea tout entier dans son fauteuil et se mit à réfléchir.

Sa physionomie sombre et soucieuse attestait hautement que ses pensées n'étaient pas couleur de rose.

Au bout de dix minutes, son as ocié entrait.

Pierre Bertaud était un petit homme sec, froid, au teint bilieux, à l'œil profondément enfoncé sous des sourcils épais, grisonnants, effarés en broussaille et à la physionomie à la fois dure et hypocrite.

Quand il eut pris place en face du baron, celui-ci lui dit :

—Bertaud, il faut enfin prendre un parti, une espèce de fatalité pèse sur nous depuis quelques mois, vous le savez, on fait courir sur notre compte les bruits les plus malveillants ; de tous côtés on nous retire des dépôts qui semblaient devoir rester éternellement dans notre caisse ; bref, tout craque et s'effondre autour de nous, et le moment est venu de nous décider entre une misère honorable ou une faillite habile.

—La misère n'est jamais honorable, répondit froidement M. Bertaud.

—C'est mon avis.

—Mais les faillites habiles offrent de grands dangers.

—Pour ceux qui se laissent prendre à l'improviste, mais, moi, voilà six mois que je prépare la nôtre.

—Et vous êtes sûr…

—Vous connaissez Fauconnier ?

—Naturellement.

—Mais vous ignorez ses véritables talents : c'est un comptable spécial, sans rival dans l'art d'arranger les écritures ; il jongle avec l'actif et le passif comme un escamoteur avec ses muscades. Bref, nous sommes prêts à déposer demain notre bilan, et je défie tous les experts de Paris de soupçonner la moindre fraude dans nos écritures.

—Je m'en rapporte à vous ; c'est égal, j'ai beau me raisonner depuis trois mois que vous m'avez prévenu, j'ai peine à me résigner à cette castatrophe.

—Catastrophe qui nous laissera quatre millions à partager ; or, que de gens dont les affaires sont florissantes, qui seraient heureux d'un pareil résultat !

—Quatre millions sont une forte somme, il faut le temps de les encaisser.

—C'est fait.

—Déjà ?

—Les quatre millions sont dans la caisse.

Pierre Bertaud garda quelques instants le silence.

Ses traits exprimaient l'inquiétude et l'irrésolution.

—Ecoutez, Oursel, dit-il enfin, je ne partage pas votre confiance et j'aimerais mieux autre chose.

—Il nous reste un espoir de salut, mieux que cela, une chance de relever notre crédit, de découpler notre fortune et de nous élever d'un seul coup au niveau des plus hautes positions financières.

—Contez-moi donc cela, s'écria Bertaud frémissant d'impatience.

—Savez-vous pourquoi je donne aujourd'hui une fête qui va me coûter une quinzaine de mille francs ?

—Ma foi ! s'il y a là-dessous un mystère, je ne l'ai pas deviné.

—Il y a un mystère, en effet, et le voici :

Le comte de Courbasson, ami intime du ministre des travaux publics, connait beaucoup Mme de Saint-Phar, qui m'a parlé de lui et m'a demandé s'il me serait agréable de l'avoir à ma prochaine soirée. Vous pensez si j'ai accepté cette ouverture, car le but de ma fête est tout simplement de faire venir chez moi le comte de Courbasson et de lui demander la concession d'une ligne de cent kilomètres projetée du côté de Lisieux.

—Ce serait magnifique, dit Bertaud, dont le visage s'illumina tout à coup à cette pensée.

—Je vais faire feu des quatre pieds pour emporter d'assaut cette affaire, et comme il ne faut rien négliger, j'ai promis à Mme de Saint-Phar, dont la profonde habileté m'est connue, une petite gratification de cent mille francs si elle pouvait me donner un coup d'épaule, les dits cent mille francs payables une fois la concession obtenue, cela va sans dire ; ne manquez donc pas de venir ce soir avec Mme Bertaud, il est bon que le comte vous voie.

—Je n'y manquerai pas.

—Dans le cas où nous n'obtiendrions pas la concession de l'embranchement dont je vous parle, il nous reste une autre planche de salut.

Et là encore je compte sur la finesse, ou, pour mieux dire, sur la roueric de Mme de Saint-Phar.

—Comment cela ?

—Parmi les sommes qui nous ont été confiées, la plus considérable nous vient du rajah Tibé Sahid.

—Oui, deux millions, rien que cela ; mais deux millions qu'il faut rendre ces jours-ci, car ils ont été déposés chez nous pour un an, au mois de février de l'année dernière.

—C'est cela ; or, le rajah, qui ne comprend rien aux affaires et n'en veut jamais entendre parler, s'en rapporte entièrement sur ce point et sur beaucoup d'autres à son intendant, qui use et abuse naturellement de cette confiance aveugle ; de son côté, l'intendant, dont Mme de Saint-Phar a su gagner les bonnes grâces en lui fournissant sur la haute société parisienne des renseignements dont il se fait gloire vis-à-vis de son maître, l'intendant ne voit que par les yeux de celle-ci et n'agit que d'après ses conseils.

—Je comprends, elle va se servir de son influence pour faire insinuer au rajah l'idée de laisser entre nos mains le dépôt de deux millions.

—Ces mains étant les plus sûres auxquelles il puisse le confier.

—Naturellement.

—Le dit service, coté par Mme de Saint-Phar à dix mille francs, qu'elle partage, dit-elle, avec l'intendant, et quoique très-cupide, je la crois assez habile pour cela.

—Ah ça, mais on la trouve partout, cette madame de Saint-Phar.

—Partout où il y a des millions.

—Alors il y a de grandes chances pour que cette somme ne nous soit pas retirée de sitôt.

—D'autant que c'est un petit appoint dans la fortune du prince indien, estimée à plus de vingt millions.

—Quant à moi, je considère l'affaire comme faite et m'étonne de vos terreurs, de vos précautions et surtout de l'imprudence que vous avez commise en faisant altérer par Fauconnier…

—Quand je me suis servi de cet homme il y a six mois, tout était désespéré ; il n'y a que quelques jours que, grâce à Mme de Saint-Phar, je vois poindre ces deux chances de salut, Courbasson et le rajah.

Le baron ajouta :

—Ah ! j'oubliais de vous dire que mes espérances sont d'autant mieux fondées quant à ce dernier, qu'il a accepté une invitation pour ma soirée.

—Toujours par Mme de Saint Phar ?

—Agissant sur l'intendant ; seulement il viendra incognito.

—Alors,je le répète, l'affaire est faite. M. Bertaud ajouta, en se rapprochant du baron.

—Mais il est une autre affaire au sujet de laquelle je ne suis pas rassuré, c'est ce manuscrit volé aux Anglades et dont la première page se retrouve aux Quatre Chemins, lancée, comme une menace, par la main de celui qui s'est emparé de ce redoutable document.

—Vous pouvez penser que j'ai beaucoup réfléchi à cela, répondit le baron, et après avoir envisagé cette affaire sous toutes ses faces, voici ce que j'en ai déduit : nous avons affaire à un ennemi secret, c'est évident, mais cet ennemi, quel est-il ? comment a-t-il pu pénétrer un mystère si bien caché et quel usage veut-il en faire contre nous ? Quant à savoir quel est cet homme et comment il a pu connaître notre secret, il faut y renoncer, mais je crois avoir résolu la troisième question, c'est-à-dire le but que doit se proposer notre ennemi et l'usage qu'il doit faire de l'arme qu'il possède contre nous.

Si cet homme était guidé par la haine, par un désir de vengeance, il eût déjà déposé ces papiers entre les mains de la justice, et nous en aurions entendu parler ; il n'en a rien fait ; pourquoi ? C'est ce qu'il n'est pas difficile de pénétrer ; il veut tirer parti de sa découverte, et nous devons nous attendre à le voir venir un jour nous proposer un marché. Cela me paraît prouvé jusqu'à l'évidence, et, sans plus nous en inquiéter, nous n'avons qu'une chose à faire, attendre cet homme et ses propositions.

—Oui, oui, répondit Bertaud après un moment de réflexion, je crois que vous êtes dans le vrai ; attendons.

En ce moment une femme entra, après avoir frappé. Elle tenait à la main un papier, qu'elle remit au baron.

Quand Pierre Bertaud fut sorti, le baron jeta un coup d'œil sur le papier et voici ce qu'il lut :

" A présentation, je payerai au porteur la somme de cent mille francs.

" OURSEL DES ECAMEAUX.

Sa signature était grossièrement imitée.

—Quelle est cette plaisanterie ? s'écria le baron, en jetant un regard sur la femme.

Celle-ci avait relevé son voile.

A sa vue, le banquier pâlit et, saisi d'un tremblement subit, il s'écria avec épouvante :

—Mél… !

—Puisque vous avez dit la moitié du nom, achevez-le donc, dit la femme en ricanant, eh bien, oui, c'est Mélie, quoi !

(A continuer)

LE HAIR COLOUR WASH D'ALEX. ROSS donne aux cheveux leur couleur première en deux heures. Ceci est garanti. J. Bryson, 46a rue Saint-Laurent, Montréal, a reçu une provision de ces articles merveilleux. On peut aussi se les procurer directement de A. ROSS, LAMB'S CONDUIT STREET, HOLBORN, LONDRES, ANGLETERRE. 182-a

CORS—LE CHIROPO D'ALEX. ROSS les ame lit en peu de temps. Prix $1.00.

LE DEPILATEUR D'ALEX. ROSS enlève les poils superflus des mains et de la figure sans faire de tort. Par la poste, $1.00.

LA CANTHARIDE est l'ingrédient actif dans la Cantharide de Ross pour faire pousser les cheveux. Envoyée par la poste, $1.00.

ARCHAMBAULT, LYNCH & MIGNEAULT
AVOCATS
No 15 RUE ST-JACQUES (au second)
MONTRÉAL

L'Honorable W. W. LYNCH, C. R., commissaire des Terres de la Couronne.
J. L. ARCHAMBAULT, B. C. L.
P. B. MIGNAULT, M. A., B. C. L.

OUIMET, CORNELLIER & LAJOIE
AVOCATS
No. 15, Cote Saint-Lambert.
J. Aldric Ouimet, C. R., M. P., C. A. Cornellier
H. Gérin Lajoie, B.A., L.L.L.

Frs. & D. A. LAPOINTE
Architectes et Evaluateurs
Bureau : 35 RUE SAINT-JACQUES
BATISSE DE *L'ETENDARD*

Perrault & Mesnard
ARCHITECTES
93 ET 99, RUE ST-FRANÇOIS-XAVIER
H. H. PERRAULT
Architecte, Arpenteur, Agent d'Immeuble

J. R. POITRAS et V. ROY
ARCHITECTES
26—RUE SAINT JACQUES—26
MONTRÉAL

St. Lawrence Hall

Cet établissement est maintenant ouvert et sous la direction de son ancien propriétaire, si avantageusement connu par tout le Canada, les Etats-Unis et l'Empire Britannique. Il n'a épargné aucune dépense pour remettre tout à neuf, et a introduit de plus, dans son hôtel, toutes les améliorations modernes, ce qui ne contribuera pas peu à rehausser davantage la popularité dont jouit déjà cet établissement de première classe.
Toutes les pièces sont chauffées à la vapeur.

H. HOGAN, propriétaire.
S. MONTGOMERY, gérant

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perfides dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons ; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons ; l'important est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie.

"En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je fus condamné par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL, j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois ; je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie.
HORACE FAIRBROTHER."
Rockingham, Vt., 15 Juillet, 1882.

Croup—Écoutez une Mère.

"Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup ; sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir, il étouffait. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faibles doses, souvent répétées, et à notre grand joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade respirait librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon cher enfant. Jugez de ma gratitude ? A vous sincèrement,
MRS. EMMA GEDNEY."
159 West 128th St., New York, 16 Mai, 1882.

Bronchites.

"Je souffrais depuis huit ans des Bronchites ; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'idée me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri.
JOSEPH WALDEN."
Byhalia, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

PRÉPARÉE PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendu par tous les droguistes.

POUR USAGE EXTERNE
SEULEMENT

C'est la direction impérieuse qui accompagne chaque bouteille d'huile d'esturgeon du Dr D.-w, remède sûr et prompt contre le rhumatisme, la névralgie, la sciatique, le lumbago, la contraction des jointures, les crampes dans les muscles, les écorchures, etc. On comprendra mieux la nécessité de cette direction si on considère la force de la préparation médicinale. Pour saisir le mal à sa racine, à travers les pores de la peau, et le faire disparaître, le remède doit être très puissant ; si puissant, en effet, qu'il ne saurait être avalé sans danger. Ce fait prouve d'une manière évidente que les remèdes qui s'accommodent aux usages internes et externe ne sauraient avoir d'efficacité contre la névralgie et le rhumatisme, qui ont leur siège dans les os mêmes.
Au contraire, l'huile d'esturgeon du Dr Dow est assez forte pour vaincre ces maladies et les chasser du système.

Se vend en grandes bouteilles dans toutes les villes du Canada au prix de 25 cts la bouteille.

J. W. BRAYLEY
MONTREAL.

Le Sirop de Gomme de Sapin
COMPOSÉ
DU Dr F. J. DEMERS

possède en vérité des propriétés tout-à-fait extraordinaires pour la guérison des rhumes.
Des individus toussant depuis des années ont été guéris ; des asthmatiques ont été guéris ; des enfants ayant la coqueluche depuis des mois ont été guéris. Les rhumes ordinaires sont guéris en quarante-huit heures.
Essayez-en une bouteille et vous serez convaincus de son efficacité.
En vente chez tous les pharmaciens et épiciers.
Exigez le nom du Dr. F. J. Demers sur l'enveloppe de la bouteille. Tous les marchands qui désirent se procurer ce sirop doivent s'adresser à la Pharmacie Notre-Dame.

No 215 Rue Notre-Dame, Montréal.

OU LA POUDRE A PATISSERIE

A obtenu les premiers prix dans toutes les expositions, à Ottawa en 1879, Toronto en 1880, Montréal en 1880 et 1881 ; Médailles de bronze obtenues à Toronto en 1880, à Montréal en 1881.
Elle est composée d'ingrédients dont on ne peut mettre en doute la salubrité. Depuis nombre d'années, la Cook's Friend possède la première place dans l'estime du public comme un **article très-utile dans tout ménage et auquel on peut accorder toute confiance.**
Manufacturée seulement par le propriétaire de la marque de commerce.

W. D. McLAREN,
55 RUE DU COLLÉGE.
En vente en détail partout. 180

LE CÉLÈBRE
Epurateur du Sang
recommandé spécialement comme remède pour la saison du printemps.

Les amers agissent sur le sang, les rognons et le foie, les pilules agissent sur les intestins.
Une pilule suffit pour une dose. Un échantillon des pilules accompagne chaque bouteille d'amers.

SPRUCINE
Une jeune fille a préparation qui est connue jusqu'ici au public pour soulagement immédiat et guérison de la toux, du rhume, de la bronchite, de l'enrouement, de la croupe et de toutes la maladies de la gorge et des pumons. — A vendre partout à 5 et 50c. la bouteille

B. E. McGALE, chimiste
MONTREAL

RUPTURE CURED

CHS. CLUTHE
Inventeur et fabricant du célèbre
BANDAGE HERNIAIRE perfectionné

M. CHS. CLUTHE est bien connu en ce pays comme expert qui réussit à guérir les hernies, même les plus graves et qui, en outre, traite, à l'aide d'appareils mécaniques seulement les affections de l'épine dorsale et le pied bôt.
Envoyez un timbre-poste pour recevoir un traité contenant des renseignements très importants sur les hernies et la charpente humaine.

CHARLES CLUTHE,
Fabricant d'instruments de chirurgie,
111 King Street West, Toronto, Ont.,
—ET—
Coin de Huron et Maine Streets,
BUFFALO, N. Y.
1-a—C

Sirop des Enfants du Dr Coderre

Ce sirop est préparé avec l'approbation des professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université de Collège Victoria.
Le sirop des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants ; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants : Colique, Diarrhée, Dyssenterie, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc.
Demandez le **Sirop du Dr Coderre** et n'en achetez point d'autre.
En vente par tout le Canada et les Etats-Unis.
PRIX, 25 cts LA BOUTEILLE
SEUL PROPRIETAIRE :

B. E. McGALE, Chimiste
MONTRÉAL.
24 A

Pilules de Noix Longues Composées

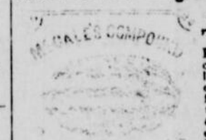

De McGALE
recouvertes en sucre

Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpeur de foie, maux de tête, indigestions, étourdissements, et de tous les malaises causés par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

Ces pilules sont fortement recommandées comme étant un des plus sûrs et plus efficaces remèdes contre les maladies plus haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient les rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées. Les **Pilules de Noix Longues Composées, de McGale,** sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi toutes les pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public.

B. E. McGALE, Chimiste

GOUDRON DE NORVÈGE
De la Pharmacie de Lyon.
Cette liqueur est plus efficace que le Goudron pour guérir la Bronchite et maladies de la Vessie.
50 cents le flacon.
LAVIOLETTE & NELSON,
Agents pour le Canada.

CRYZINE
GUERISON RAPIDE DU RHUME DE CERVEAU.
Cette poudre enlève immédiatement l'acuité du mal, rend la liberté de la respiration et prévient la chute de poitrine, suite naturelle du Coryza.
Se trouve à Ottawa.
PRIX 25 CENTS LA BOITE
LAVIOLETTE & NELSON,
Propriétaires, Montréal.

KIDNEY-WORT
Opère des Cures
MERVEILLEUSES Pourquoi
DES
Maladies des Rognons ?
ET
Des Affections du Foie
Parce qu'il agit à la fois sur le FOIE, les INTESTINS et les ROGNONS.
Parce qu'il débarrasse le système des humeurs viciées qui produisent des maladies des rognons et des voies urinaires, des maladies bilieuses, la jaunisse, la constipation, les hémorrhoïdes, le rhumatisme, la névralgie, les affections nerveuses et toutes les maladies auxquelles les femmes sont sujettes.
CECI EST BIEN DÉMONTRÉ.
IL GUÉRIT INFAILLIBLEMENT
LA CONSTIPATION, les HEMORRHOIDES et le RHUMATISME
En faisant fonctionner librement tous les organes,
PURIFIANT AUSSI LE SANG
et donnant au système sa vigueur normale pour chasser la maladie.
DES MILLIERS DE CAS
les plus graves de ces maladies ont été soulagés et, en peu de temps
RADICALEMENT GUERIS.
PRIX, $1, sous forme liquide ou en poudre.
En vente chez tous les pharmaciens.
On envoi le remède en poudre par la malle.
Wells, Richardson & Cie., Burlington, Vt.
Envoyez un timbre et vous recevrez un Almanach pour 1884.
KIDNEY-WORT

KIDNEY-WORT
REMÈDE INFAILLIBLE
POUR
LES MALADIES DES ROGNONS
LES AFFECTIONS DU FOIE
LA CONSTIPATION, les HEMORRHOIDES et les MALADIES DU SANG
Les Médecins reconnaissent son efficacité.
"Le "Kidney Wort" est le remède le plus efficace dont j'aie jamais fait usage."
Dr P. C. Ballou, Moncton, Vt.
"On peut toujours compter sur l'efficacité du Kidney Wort."
Dr R. N. Clark, So. Hero, Vt.
"Le "Kidney Wort" a guéri ma femme qui était malade depuis deux ans."
Dr C. M. Sommerlin, Sun Hill, Ga.
DANS DES MILLIERS DE CAS
il a opéré des cures, lorsque tous les autres remèdes avaient échoué. C'est un remède qui n'est pas irritant, mais efficace, dont l'effet est sûr et qui ne nuit jamais à la santé, dans aucun cas.
Il purifie le sang, fortifie et donne une nouvelle vie à tous les organes importants du corps humain. Il rétablit le fonctionnement normal des rognons, débarrasse le foie de toutes maladies et règle les intestins. De cette manière, le système est débarrassé des maladies les plus dangereuses.
PRIX, $1, sous forme liquide ou en poudre.
En vente chez tous les pharmaciens.
On envoi le remède en poudre par la malle.
WELLS, RICHARDSON & Cie, Burlington, Vt
KIDNEY-WORT

J. W. PATERSON & CIE.,
—FABRICANTS DE—
FEUTRE GOUDRONNÉ, FEUTRE GRIS,
" POUR TAPIS, FEUTRE pour DO' BLURE,
POIX pour TOITURES, POIX DE PIN,
GOUDRON, GOUDRON DE PIN,
PEINTURES pour TOITURES, VERNIS pour TOITURE,
RESINE, ETOUPE, ETC., ETC.
No. 47 RUE MURRAY, MONTREAL
ET FRONT STREET EAST, TORONTO.

R. SHARPLEY & FILS,

MONTRES CHRONOGRAPHIQUES ! Un assortiment considérable de montres pour mesurer exactement le temps avec boitiers en or et en argent, depuis $40.00 jusqu'à $260, chacune. Chrohômètres sûrs marquant les quarts de secondes et à recul.
EVENTAILS ! EVENTAILS !—Assortiment considérable de tous prix.
LUNETTES de champs, de marine et d'opéra fabriquées par Lemaire, de Paris.
Assortiment considérable d'articles garnis de perles, d'ivoire et de cuir a très bas prix.

$10.00
Acheteront un gros pot à l'eau, quadruple électro-plaqué, garni au dedans de porcelaine

SACS DE VOYAGE
Un très beau choix de sacs de voyage pour dames et messieurs.
Sacs sans garnitures depuis $7.50 à $21.00 chacun
Sacs de voyage pour toilettes avec garnitures en bois et électro-plaqué depuis $12.00 à $65.00.
Avec garnitures en ivoire et en argent massif depuis $75 à $115 chacun

NOS 1678 A 1680 RUE NOTRE-DAME

R. W. STODDART & CIE, 41 & 41½ RUE BLEURY
Manufacture : 13 rue Red Lion, Londres, Angleterre.

Ceux qui veulent acheter des montres d'or ou d'argent feraient bien de se rappeler que notre fonds de commerce est le plus considérable qui soit en cette ville. Les marchandises sont marquées en chiffres ordinaires. Assortiment considérable d'anneaux d'or montés en Diamants, Saphirs, Rubis, Perles, Turquoises, Emeraudes, Cerail, etc. Jones en or massif depuis $1.00, Anneaux en argent massif pour serviettes depuis $1.50 ; Anneaux en plaqué 25 cts ; assortiment considérable d'Horloges d'alarme, $1.50 ; Montres de Dames, sans couvercle, en argent massif, $5.00 ; do en nickel, $3.00 et $4.00 ; Montres de Dames en or de 18 karats, depuis $25.00 ; do de 9 karats, $12.50 ; Montres Waltham depuis $9.00 ; Montres Elgin, $9.00 ; boitiers en or avec des mouvements Waltham ou Elgin, $30.00. Ces boitiers sont garantis pour 20 ans par la manufacture Tout le reste est en proportion, c'est-à-dire de 10 pour cent moins élevé que les prix du gros. Cela n'est que pour une semaine. Tous ceux qui désirent profiter de ces énormes bas prix peuvent faire un dépôt comme partie du prix d'achat et obtenir un reçu.

R. W. STODDART & CIE, 41 et 41½ Rue Bleury
HORLOGERS ET BIJOUTIERS

DEMANDEZ A VOTRE EPICIER
La Biere, le Porter et le Lager
PORTANT LA MARQUE DE COMMERCE DE LA
Compagnie d'emballage WATSON
En usage dans les fabriques de Lager Reinhardt et de Porter et Bière XXX Molson.
Vente du Porter à la pinte, une specialité. Prompte attention donnée aux besoins des familles et aux commandes des expéditeurs.
Voyez bien à ce que chaque bouteille porte sur l'étiquette la marque de commerce de la compagnie d'emballage WATSON comme garantie de l'authenticité de l'article.
Les commandes pourront être données par le téléphone,
W. WATSON, No 70, Rue des Fortfications
218-tm

POELE a PETROLE
DE FLORENCE
Avec les dernières Améliorations.
CE SONT LES MEILLEURS,
LES PLUS SURS,
LES PLUS DURABLES,
LES PLUS BEAUX,
ET LES PLUS PARFAITS QUI SOIENT SUR LE MARCHÉ.
De quatre dimensions, simples, bronzes et garnis en Nickel.
N'en achetez pas d'autre avant de les avoir vus.
R. & W. WARMINGTON,
188 et 190, Rue McGill

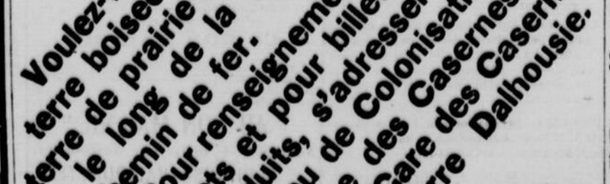

*Nous avons le plaisir d'annoncer à nos patrons et au public en général que nous allons tenir en mains un assortiment complet d'***HUILES A CYLINDRE** *et à* **MACHINERIES** *et que nous sommes capables de vous les offrir à des prix réduits. Nous avons l'intention de prendre le nom de notre maison de Toronto et nous serons connus sous le nom de*

QUEEN CITY OIL COMPANY
Nous sollicitons vos commandes.
Vos dévoués serviteurs,
SAMUEL ROGERS & CO., 83 Rue Saint-Jacques
HUILES RAFFINEES : ACME PRIME WHITE, ACME WATER WHITE
247

VOUS AUREZ LA TRANQUILLITE A LA MAISON
VOUS FAITES USAGE
—DE LA—
FARINE PREPAREE DE BRODIE

LE TRUC DE LA MONTRE !

Tous les jours on entend parler de quelque supercherie à propos de montres. Un pauvre compagnard se fait dépouiller à une gare de chemin de fer à la suite des fausses représentations d'un filou. Cette fois on ne demande pas d'argent pour la patrouque en nickel, mais si l'on réussit à en imposer à un acheteur peu méfiant en lui passant un habillement d'aucune valeur, un sourire de satisfaction illumine la figure des rusés compères, qui se disent : " Encore un qui a mordu à l'appât ! "
Méfiez-vous des ruses ! Achetez vos habillements des personnes dignes de confiance et fuyez ces gens qui craignent ou qui rougissent d'apposer leurs noms au bas de leurs annonces.
Habillements d'été pour hommes.—L'assortiment le plus considérable, le mieux confectionné et le moins cher qu'il y ait en Canada. Ces habillements ont été confectionnés ce printemps sous la direction des propriétaires. Prix extrêmement réduits.
Habillements pour jeunes gens et enfants.—Ne manquez pas de venir examiner ces habillements, dans les derniers goûts Tous nos habillements sont recommandables pour la durée. Toutes nos marchandises se recommandent par leur qualité, et par leur qualité seulement. Nous suivons invariablement cette règle : Si un acheteur n'est pas satisfait d'un habillement acheté à notre établissement, il peut l'échanger contre un autre, et s'il n'en trouve pas à son goût, nous lui rembourserons le prix d'achat sans hésiter ni murmurer.

J. G. KENNEDY & CIE,
MARCHANDS-TAILLEURS
NO 31 RUE SAINT-LAURENT.

Voulez-vous une terre boisée ou une terre de prairie toute faite le long de la ligne du chemin de fer. Pour renseignements complets et pour billets a prix réduits, s'adresser au Bureau de Colonisation, No 2 Rue des Casernes, près la Care des Casernes, Carré Dalhousie. ?

Compagnie de Navigation de Longueuil

Elm Wood Grove
LONGUE-POINTE

Les splendides vapeurs *Montarville* et *South Eastern* feront le service quotidien, si le temps le permet jusqu'à avis contraire du Bassin Jacques-Cartier, les LUNDIS, MARDIS, MERCREDIS, JEUDIS et VENDREDIS à 10.30 A. M. 2.30 et 4.30 P. M.
Les SAMEDIS à 2.30 et 4.00 P. M.
Les DIMANCHES à 1.30, 2.30 et 3.30 P. M.
Prix du passage, aller et retour : **10 cts :** Enfants avec leurs parents, **5 cts.**, excepté certains jours qui seront réservés pour des pique-niques et qui seront annoncés dans les journaux.
Le vapeur *Montarville* peut être loué pour excursions au clair de la lune et autres, tous les jours en s'adressant au
CAPT. BOURDON,
256um GÉRANT.

CHEMIN DE FER
Canadien du Pacifique
DIVISION EST
L'ANCIENNE, SURE ET COURTE LIGNE
ENTRE
Montreal et Ottawa
ARRANGEMENTS DU PRINTEMPS
A PRENDRE EFFET
MERCREDI, LE 23 AVRIL 1884.

Heures des arrivées et départs	Express local	Express à grande vitesse	Express local
Départ de Montréal	7.00 a. m	8.45 a.m	5.40 p. m
Arrivée à Ottawa	11.30 a. m	12.15 p. m	10.00 p. m
Départ d'Ottawa	8.15 a. m	4.45 p. m	6.50 p. m
Arrivée à Montréal	12.40 p. m	8.15 p. m	10.58 p. m

Les célèbres wagons Calumet, Lachine et Carillon, trois des plus grands et des plus luxueux chars-salons qui soient en Amérique, sont attachés aux trains express qui circulent entre Montréal et Ottawa.
Ces trains correspondent à Ottawa avec les trains allant à et venant de Brockville, Perth, Sudbury, North Bay, Pembroke et tous les points de la vallée du haut de l'Ottawa.
Pour renseignements complets concernant les heures de départ et d'arrivée des trains d'entier parcours et de parcours local, les billets, les siéges dans les chars-salons, etc., s'adresser au nouveau bureau de la Compagnie, à Montréal pour la vente des billets.
266, RUE SAINT-JACQUES
(Coin de la rue McGill)
au bureau pour la vente des billets à l'hôtel Windsor, à la gare des Casernes.
GEO. W. HIBBARD,
Asst. Agt Gén. des Pass.
W. C. VANHORNE, Gérant-Général. ARCHER BAKER, Surint. Général.

COMPAGNIE DE
Chemin de Fer et Charbonnages
DE CUMBERLAND

Cette compagnie est maintenant prête à faire des contrats et à livrer en toute saison la houille fraiche provenant de leur charbonage à Springhill, de qualité supérieure, pour locomotives et bouilloires à vapeur.
Arrangements spéciaux pour la livraison par chars à toutes les stations du Grand-Tronc et de l'Intercolonial, donnant aux pratiques l'avantage de pouvoir s'approvisionner chaque semaine.
Ordres reçus et toutes informations données au bureau de la compagnie.
Communication par téléphone.
Nos 4 et 5 CHESTERFIELD CHAMBERS
RUE SAINT-ALEXIS
J. R. COWANS
185 *SECRÉTAIRE.*

LA CITOYENNE
Compagnie d'assurance des Citoyens (The Citizens) du Canada.

CAPITAL souscrit	$1,188,000.00
Fonds placés [voyez rapport du gouvernement]	352,181.20
Dépôts au gouvernement.	142,000.00

HENRY LYMAN, Président.
ANDREW ALLAN, Vice-Président
DIRECTEURS—J. B. Rolland, écr. Arthur Prevost, écr, N. B. Corse, écr, Robert Anderson, écr, Charles D. Proctor, écr.
GERALD E. HART, Gérant-Général.
ARCH. McGOUN, Secrétaire-Trésorier.
Assurances contre le feu, sur la vie et les accidents, effectuées à des taux modérés, en s'adressant au bureau principal à Montréal :
179, rue Saint Jacques
Ou à
A. U. TESSIER, Agent de la cité.
ARTHUR DESPOSSÉS Agent spécial.
OLIVER SELBY, agent spécial du département des accidents.
Agences principales de la province de Québec
Québec—J. F. Belleau, agent.
Trois-Rivières—J. G. A. Frigon, écr, agt.
Saint Hyacinthe—S. A. Durocher, agent.
Rimouski—P. L. Gauvreau, écr, agt.
Joliette—Dr M. S. Boulet, écr, agt.
Sherbrooke—W. C. Lifford, écr, agt.
Sorel—James Morgan, écr. agt.
" A. Taillon, écr, agent.
Stanfold—L. Lavergne, écr, agt.
Coaticooke—H. & H. Chagnon.
ETABLIE EN 1859. 5

COMPAGNIE D'ASSURANCE
"Guardian Assurance Co."
OF ENGLAND
—(FONDÉE EN 1821)—

Capital payé	$ 5,000,000
Fonds disponibles	19,000,000
Dépôts entre les mains du gouvernement fédéral	100,000

Risques contre les incendies
Acceptés aux taux courants.
Réclamations réglées promptement et d'une manière équitable.
ROBERT SIMMS & CIE, GEO. DENHOLM,
Agents pour le Canada
No 13 Rue Saint-Sacrement, Montréal
179-a

THE LIVERPOOL & LONDON & GLOBE
COMPAGNIE D'ASSURANCE.

ACTIF . .	$31,000,000
Montant placé en Canada	$900,000

DIRECTEURS EN CANADA :
Hon. Henry Starnes, Président,
Thos Cramp, Ecr, vice-président.
Théodore Hart, Ecr. A. Hooper, Ecr
Edmond J. Barbeau, Ecr.
Assurances contre le feu prises aux taux les plus modérés.
CYRILLE LAURIN, Agent de la cité.
G. F. C. SMITH, Secrétaire résidant.
Bureau principal et succursale en Canada :
16—Place d'Armes—16
MONTREAL

Imperial Fire Insurance Co'
DE LONDRES
BUREAU PRINCIPAL POUR LE CANADA :
No 6, Rue HOPITAL, MONTREAL
RINTOUL, FRÈRES, *Agents.*
Capital souscrit . . . . $1,000,000 stg
Capital payé . . . . . 700,000 stg

AVIS est par le présent donné qu'application sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session, par